

Concept institutionnel

Table des matières

Fondation de Serix	p.	3
Structure		
• physique	p.	3 – 4
• conceptuelle	p.	5 – 8
• organisationnelle	p.	9
Pluridisciplinarité de la Fondation	p.	10
• Secteur socio-éducatif et familial	p.	11 – 12
• Secteur pédagogique	p.	13 – 15
• Secteur thérapeutique	p.	16
• Secteur administration, finances et logistique	p.	17 – 19
Outils transversaux		
• Processus d'admission	p.	20 – 21
• Processus de sortie	p.	22 – 23
• Processus Synthèse	p.	24 – 25
• Processus Projet individuel	p.	26
• Processus de régulation	p.	27 – 28
• Processus Abus	p.	29
• Processus de contention	p.	30 – 31
• Processus de prévention	p.	32
• Processus usage de substance toxique	p.	33
• Processus fugue	p.	34
• Processus inter-secteurs	p.	35 – 36
• Processus de crise majeure	p.	37
• Règles institutionnelles	p.	38 – 40
Concepts complémentaires		
• AbocleAdos	p.	41 – 43
• Rupture	p.	44 – 47
• Intervention de famille	p.	48 – 49
• MITIC	p.	50 – 52
Annexes		
• Concept Matas I « AccordAge »		
• Concept Matas II « Passages »		
• Concept ASEJ « In'Keora »		

Pour alléger la rédaction et faciliter la lecture, la forme masculine des substantifs et des professions a été adoptée. Elle désigne les personnes des deux sexes. Merci de votre compréhension.

Fondation de Serix

Fondé le 5 novembre 1863, Serix a été reconnu comme personne morale et fondation d'utilité publique par Décret du Grand Conseil du Canton de Vaud du 25 janvier 1864. En tant que fondation, Serix est régi par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse. Le siège est En Serix, à Palézieux, commune d'Oron, Vaud.

Le but de la Fondation est d'offrir, dans le cadre de la politique cantonale en matière de protection des mineurs, des prestations socio-éducatives à des enfants, des adolescents et jeunes adultes, dont le développement est mis en danger. Cette prise en charge peut s'étendre aux familles concernées.

Ses organes sont le Conseil de Fondation, le Comité, l'organe de révision ainsi que la Direction.

Structure physique

A l'heure actuelle, la Fondation de Serix propose ses prestations sur 4 sites différents, tous situés sur le territoire du canton de Vaud et au bénéfice d'un contrat de prestation signé avec le Service de Protection de la Jeunesse.

Internat avec école

Adresse	Fondation de Serix, chemin de Serix 6, 1607 Palézieux-Village
Brève description	accompagnement en résidentiel des enfants/jeunes, filles et garçons, de 6 ans à 18 ans placés uniquement sous mandat du SPJ.
Prestations offertes	intervention sur un axe socio-éducatif et familial, un axe pédagogique ainsi qu'une possibilité de suivi thérapeutique.
Nombre de places	28 places sur le site principal, 2 places en phase de progression.
Durée du suivi	long terme
Actualité	projet de reconstruction de la quasi-totalité du site (2020-2024), projet de collaboration avec la DGEO, établissement du règlement d'application de la LPS, développement du projet « La Comballaz ».

Matas 1 (Module d'Activités Temporaires Alternatives à la Scolarité)

Adresse	AccordAge, ancien collège des Echerins, route de la Claie-aux-Moines, 111, 1090 Lutry.
Brève description	accompagnement en ambulatoire des élèves, filles et garçons de la 3 ^{ème} à la 8 ^{ème} H, orientés par le cercle scolaire dont ils dépendent
Prestations offertes	intervention sur un axe pédagogique et socio-éducatif, avec de possibles appuis à la famille.
Nombre de places	10 places.
Durée du suivi	court terme (maximum 2 modules de 3 mois).
Actualité	évaluation cantonale (début 2019), établissement des prestations socio-éducatives en milieu scolaire.

Matas 2 (Module d'Activités Temporaires Alternatives à la Scolarité)

Adresse	Passages, le Bourg 1, 1610 Oron-la-Ville.
Brève description	accompagnement en ambulatoire des élèves, filles et garçons de la 8 ^{ème} à la 11 ^{ème} H, orientés par le cercle scolaire dont ils dépendent.
Prestations offertes	intervention sur un axe pédagogique et socio-éducatif, avec de possibles appuis à la famille.
Nombre de places	10 places.
Durée du suivi	court terme (maximum 2 modules de 3 mois).
Actualité	évaluation cantonale (début 2019), établissement des prestations socio-éducatives en milieu scolaire.

ASEJ (Accueil Socio-Éducatif de Jour)

Adresse	In'Keora, route du Flon 7a, 1610 Oron-la-Ville.
Brève description	accompagnement en ambulatoire des enfants/jeunes, filles et garçons, en âge de scolarité obligatoire placés sous mandat du SPJ.
Prestations offertes	intervention sur un axe socio-éducatif assorti d'une dimension familiale.
Nombre de places	10 places.
Durée du suivi	moyen terme et long terme (de quelques mois à plusieurs années).
Actualité	en réflexion quant à un possible déménagement à l'été 2019.

Toutes ces diverses prestations se définissent au travers d'un concept spécifique.

Vient d'ajouter à ces espaces spécifiques un chalet que la Fondation a acquis en 2015 dans le cadre d'une exploitation interinstitutionnelle. Ce projet émergent n'est pour l'heure pas encore au bénéfice d'une contractualisation particulière.

La Comballaz (vacances, week-ends et ruptures)

Adresse	Chalet l'Abri, Chemin du Dessus 5, 1862 La Comballaz
Brève description	Lieu de vacances, de week-ends ainsi que de ruptures.
Prestations offertes	Appartement de 14 places et deux studios de 2 ou 3 places.
Nombre de places	19 places.
Actualité	en 2019 l'exploitation du lieu est ouverte à l'ensemble des prestataires de la PSE vaudoise.

Structure conceptuelle

Le document suivant est un concept théorique (prescrit) ayant comme fonction de rendre compte de la réalité de l'activité professionnelle (réel) de la Fondation de Serix.

Son côté formel permet une mise en évidence des caractères institués de l'entité sociale que nous sommes, sans bien sûr pouvoir rendre véritablement compte des dynamiques instituant si ce n'est en les évoquant de manière souple et générale.

Il a comme ambition de répondre aux exigences suivantes :

- être explicite **et** ramassé,
- être complet **et** évolutif.

Contexte général

Le contexte général actuel (temporel, géographique, philosophique, historique, etc.) fixe un certain nombre de standards sociaux assurant à l'individu, développant pour partie les compétences requises, l'opportunité de se relier au corps social environnant (autrui, famille, groupe, communauté, etc.).

Pour diverses raisons une partie des individus appartenant à ce corps social sont dans l'incapacité d'acquérir les moyens nécessaires à leur pleine et entière participation à la réalité sociale au sein de laquelle ils baignent.

Afin de remédier à cette situation, les pouvoirs publics mettent en place des aides de différentes natures visant, dans l'absolu, à assurer à chaque individu sa participation aussi autonome que possible à la société à laquelle il appartient de fait.

Les prestations sociales de la Fondation de Serix¹, reconnues et financées par le canton de Vaud et la Confédération, répondent ainsi à cette volonté via les contrats de prestation qu'elle a signés.

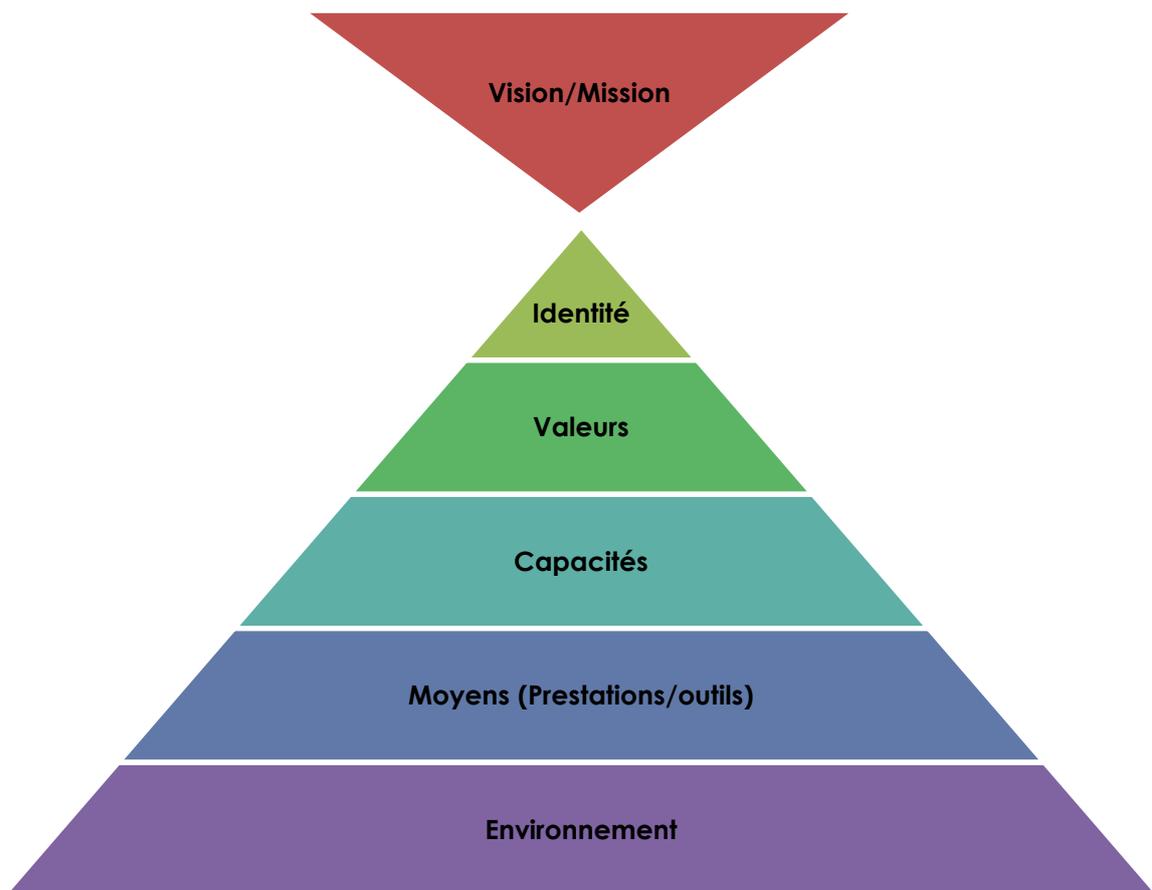
Positionnement de la Fondation de Serix dans le champ de l'intervention sociale

Afin d'explicitier au mieux cette posture professionnelle, choix a été fait d'avoir recours à un outil nommé « Les niveaux logiques » ou « la pyramide de Dilts ».

La représentation schématique qui suit vise à indiquer les différents niveaux logiques allant des orientations les plus conceptuelles aux réalités physiques les plus incarnées.

¹ 4 contrats de prestations lient le SPJ et la Fondation de Serix (Internat avec école, Matas 1, Matas 2, ASEJ).

Pyramide de Dilts²



² D'après Robert Dilts qui a repris les travaux sur les niveaux d'apprentissage de l'anthropologue Gregory Bateson, nous sommes psychologiquement organisés en niveaux logiques, des ensembles de processus qui influent les uns sur les autres de manière hiérarchique.

La fonction de chaque niveau est alors d'organiser et diriger les interactions qui se produisent au niveau immédiatement en dessous. Ainsi, en changeant nos croyances nous changeons également nos capacités, nos comportements et finalement notre environnement (entourage).

<https://www.penserchanger.com/les-niveaux-logiques-de-robert-dilts>

Vision globale

Comprendre l'enfant/jeune et son environnement afin de lui permettre de se réaliser au sein de son corps social.

Mission

Offrir des prestations socio-éducatives à des enfants, des adolescents et jeunes adultes, dont le développement est mis en danger³.

Identité

Fondation de Serix

Valeurs

Le bien-être de l'individu
La curiosité personnelle
L'authenticité relationnelle
L'équilibre familial
La cohésion sociale

Capacités

Comprendre les besoins des individus (accueillir)
Reconnaître les différences (accepter)
Créer un cadre sécurisant (rassurer)
Contribuer à l'évolution des individus (développer)
Soutenir l'émancipation des individus (autonomiser)

Moyens

Prestations

Internat avec école composé de 4 secteurs

- secteur pédagogique
- secteur thérapeutique
- secteur socio-éducatif et familial
- secteur administration, finance et logistique

AccordAge, MATAS 1
Passages, MATAS 2
In'Keora, ASEJ
Comballaz

Les concepts de ces différentes prestations sont détaillés dans les annexes du présent document.

³ Article 2, Statuts de la Fondation de Serix, 2011.

Outils

La cohérence institutionnelle

- à l'interne
 - cohérence réflexive (synthèse, colloque)
 - cohérence d'intervention (point individuel, colloque inter-secteur)
 - cohérence administrative, financière et logistique
 - cohérence du traitement général de l'information (plan des colloques, supports informatiques)
 - cohérence relationnelle (Mesures de Santé et Sécurité au travail, Commission du personnel, journées institutionnelles, Groupes de réflexion « Bien-Être » à Serix)
- à l'externe
 - cohérence administrative, financière et logistique (SPJ, OFJ, AVOP, etc)
 - cohérence dans la prise en charge des enfants/jeunes et de leur famille (ORPM, OCTP, TM, familles, etc)

Environnement

Population définie dans la mission

Les familles des enfants/jeunes accueillis

Service de Protection de la Jeunesse (SPJ)

- Offices Régionaux de Protection des Mineurs (ORPM)
- Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées (UPPEC)

Structures de la Politique Socio-Educative en matière de protection des mineurs (PSE)

Office Fédéral de la Justice (OFJ)

Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles (OCTP)

Tribunal des Mineurs (TM)

Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF)

Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGEO)

Justice de Paix

Psychiatrie pour enfants et adolescents

Médecins

Thérapeutes

Communes d'Oron, Lutry-Forel, Ormont-Dessous et leurs habitants

Association Vaudoise des Organismes Privés pour Personnes en difficulté (AVOP)

Commission Paritaire Professionnelle secteur social parapublic vaudois (CPP)

Associations professionnelles et régionales

Tissus professionnel régional

Assurance-invalidité (AI) et ses partenaires

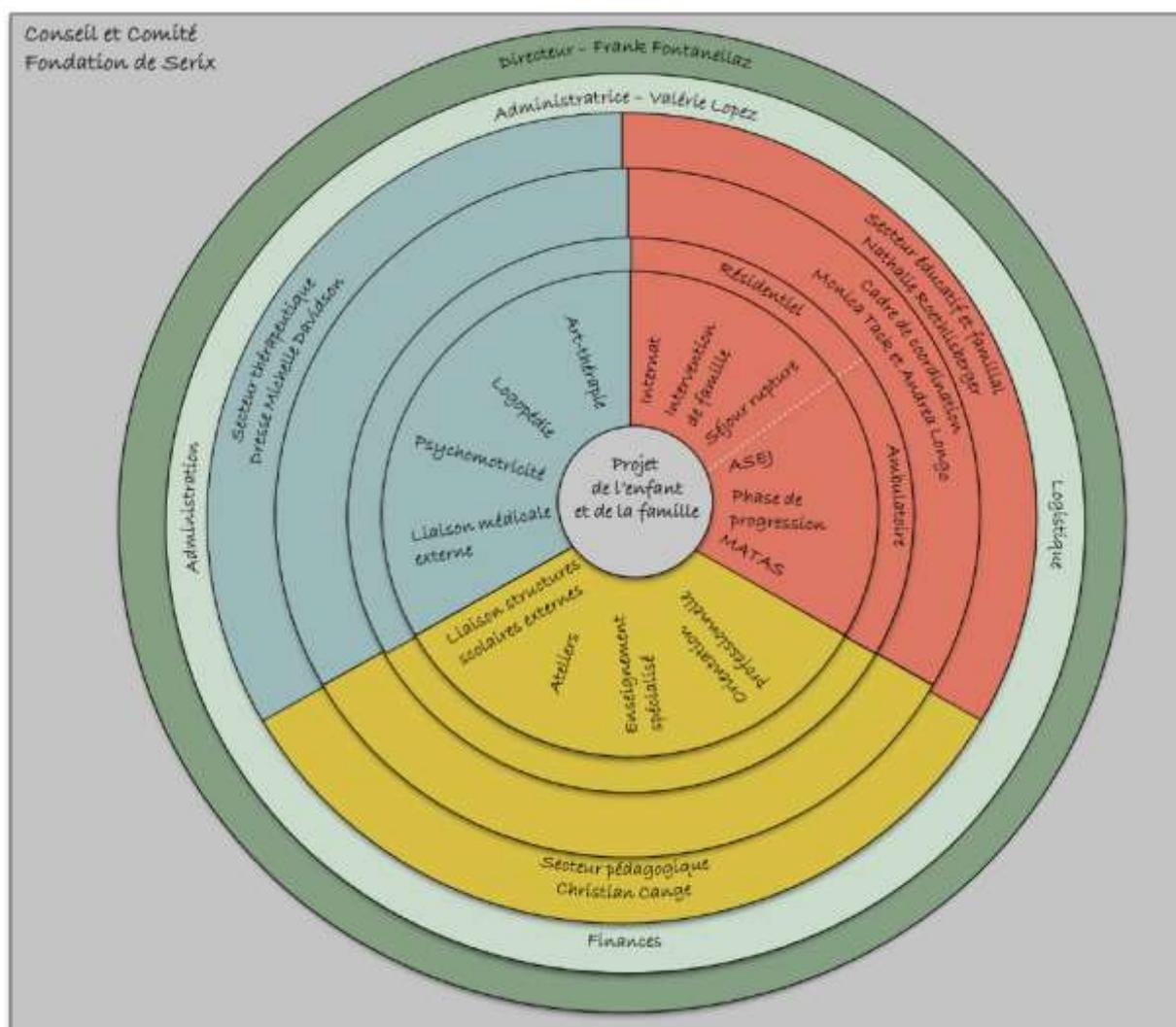
Organismes de formation professionnelle

Structure organisationnelle

L'organigramme de Serix s'est imposé afin de représenter schématiquement tant la mission première de l'institution (l'enfant/jeune ainsi que sa famille occupent ainsi le centre) que la disposition des professionnel/le/s selon leurs spécificités métiers⁴ et leurs positionnements hiérarchiques. Il montre que l'importance de chaque secteur assurant l'encadrement ne dépend en rien de sa dotation en ressources humaines tout en mettant en avant la spécificité pluridisciplinaire qui est à l'œuvre dans une institution du genre de Serix.

Les strates concentriques successives indiquent les états de responsabilité/autorité mais également d'engagement des ressources institutionnelles tant sur un plan de temporalité (du plus rapide au plus différé) que de distance relationnelle (du plus proche au plus éloigné). La forme symétrique tend à rendre compte de l'effet de « circulation » qui se déroule tout au long du processus tant entre les professionnel/le/s qu'en ce qui concerne l'enfant/jeune et sa famille qui peuvent toutes et tous évoluer au sein de ce complexe selon leurs besoins/ressources et les nécessités du moment.

Finalement chaque strate donne support à la précédente et en assure l'encadrement (rendant possible son expression) passant ainsi successivement des zones les plus instituantes aux zones les plus instituées. Ainsi les espaces les plus informels (permettant à la relation de se déployer le plus librement possible) bénéficient autant que possible des zones les plus formelles (assurant à l'institution une permanence structurante et sécuritaire).



⁴ Chaque profil de poste possède un descriptif de fonction qui y correspond. Celui-ci est susceptible d'évoluer en fonction des changements institutionnels.

Pluridisciplinarité de la Fondation

Le site principal et historique de la Fondation de Serix est occupé par l'internat avec école. A l'heure actuelle, et ceci depuis de nombreuses années, la Fondation ainsi que le SPJ et l'OFJ planchent laborieusement sur un projet de reconstruction de la majeure partie des bâtiments.

Dans un délai raisonnable, les jeunes/enfants et les professionnels assurant leur encadrement/soutien devraient pouvoir bénéficier d'un outil architectural renouvelé permettant de valoriser au mieux le travail social (au sens large) accompli au quotidien.

D'une capacité d'accueil de 28 enfants/jeunes de 7 à 16 ans, filles et garçons, répartis en 4 groupes distincts et autonomes, cet espace comprend également dans son périmètre les locaux dédiés au travail pédagogique, thérapeutique et au secteur support (administratif, financier et logistique).

L'accueil est possible tout au long de l'année et ceci 24h/24H et l'encadrement assure des espaces distincts ainsi qu'une présence professionnelle en tout temps. Notons que cette possibilité de présence adulte accrue doit se penser principalement de manière à maximiser la protection et le soutien tout en évitant que l'espace institutionnel ne devienne par trop coercitif (l'étant de toute manière par nature).

Ces différentes prestations, à l'instar de la Fondation elle-même, déclinent leur identité au travers de l'outil des niveaux logiques.

Secteur socio-éducatif et familial

Mission

Accompagner et soutenir l'enfant et sa famille dans le développement de leurs compétences sociales et personnelles

Valeurs

Les problématiques des enfant/jeunes accueillis sont en évolution, se complexifient depuis plusieurs années.

Aussi, afin d'accomplir sa mission, le secteur éducatif et familial fait preuve de créativité et développe, adapte, expérimente de nouveaux moyens, outils et processus en articulation avec les autres secteurs institutionnels. Le secteur se propose d'utiliser les actes de la vie quotidienne, la dimension collective ainsi que les activités diverses et les loisirs afin de d'œuvrer autour des savoirs-être et des savoir-faire.

Le bien-être de l'individu

Le lien : l'internat offre de multiples occasions de développer, tester, renforcer les relations tant avec les adultes professionnels qu'avec les pairs.

La référence éducative : garantie d'une relation privilégiée entre un enfant et un éducateur. Elle assure une continuité de l'accompagnement, interagissant tant avec la famille qu'avec les divers partenaires.

La bienveillance : offre un accueil aux particularités de chaque enfant/jeune au sein du lieu de vie institutionnelle.

La continuité : le secteur fait le choix d'offrir autant que possible une permanence dans le lien, et plus particulièrement lors des jours de transitions (week-end et vacances).

La curiosité personnelle

La recherche : les professionnels donnent réponses et sont suffisamment réactifs dans la recherche avec l'enfant/jeune de nouvelles voies d'évolution.

L'évaluation : différents modèles d'évaluation sont proposés et/ou développés afin de donner à l'enfant/jeune l'occasion de se découvrir, de s'évaluer (bus des comportements, échelle des émotions, journal intime, etc.).

Le pari : tend à pouvoir offrir des contextes renouvelés d'évolutions personnelles et sociales.

L'authenticité relationnelle

L'authenticité : les professionnels veillent à être présents dans la relation, ils se rendent disponibles et développent une écoute active.

Le cadre : permet de donner corps à des relations bienveillantes et directes.

Le projet personnel : permet d'inscrire l'enfant/jeune, à la mesure de ses compétences réelles, dans une découverte du soi-même.

L'équilibre familial

L'entraînement : la vie quotidienne de l'internat favorise les expériences positives, apprenantes et réparatrices où l'enfant peut travailler ses souffrances et angoisses.

Les rituels : permettent à l'enfant/jeunes de se situer dans les espaces, la temporalité tout en proposant de donner forme aux diverses expressions émotionnelles.

La charte : permet de co-construire entre professionnels et enfants/jeunes les repères nécessaires au vivre ensemble (mots interdits, utilisation de divers moyens techniques, etc.).

La participation : à la vie collective du groupe permet, au travers des responsabilités collectives, de trouver une place ainsi que la valorisation positive qui en découle.

L'intervenant de famille : nourrit la considération des liens primaires/familiaux de chaque enfant/jeune accueilli au sein de l'internat.

La cohésion sociale

La sanction : donne réponse à un comportement et permet d'accompagner l'enfant/jeunes dans ses angoisses (réparation, rupture, crise, etc.).

Les loisirs : permettent de rompre avec le quotidien, de se détendre et de pouvoir, dans de nouvelles expériences, de développer des liens allant au-delà de l'espace relationnel habituel.

L'extérieur : de l'institution permet aux enfants/jeunes de s'exercer aux liens sociaux hors institution.

L'apprentissage : via des modules d'intervention spécifiques permet de développer des thématiques sociales.

Moyens, outils, processus

L'activité de ce secteur se construit essentiellement sur les outils suivants :

- Chaque équipe éducative dispose de 5h30 par semaine afin de travailler sur les situations individuelles, les dynamiques de groupe ainsi que sa propre organisation/cohésion.
- Chaque équipe éducative bénéficie d'un colloque « clinique » de 2h30 toutes les deux semaines sous la conduite du responsable du secteur.
- Des colloques « grand groupe », réunissant tous les éducateurs en lien avec le résidentiel, ont lieu 5 à 6 fois par année sous la conduite du responsable de secteur et des cadres intermédiaires.
- Les week-ends se pensent et s'organisent dans le courant de la semaine précédente entre les éducateurs en charge de cet espace et les éducateurs de références des enfants/jeunes présents sur ce temps institutionnel.
- Les veilleurs, ainsi que d'une formation spécifique, bénéficient de plusieurs colloques annuels sous la conduite d'un cadre intermédiaire.
- Chaque équipe se fait superviser régulièrement par un intervenant externe.

Secteur pédagogique

Mission

Continuer d'assurer l'accès aux apprentissages dans un contexte scolaire particulier : celui de l'enseignement spécialisé.

Valeurs

En préambule, il convient d'insister sur le fait que les valeurs définies au niveau institutionnel ont trouvé un écho et une correspondance quasi homothétique dans le secteur pédagogique. Chacune d'entre elles a fait l'objet d'une adhésion forte des collaborateurs. Ensemble elles délimitent le cadre qui guide notre action au quotidien.

Le bien-être de l'individu

Il se doit de prendre en compte les besoins bio- psychosociaux des jeunes et ne devient une réalité que s'il est composé au minimum de tous les éléments suivants.

Un cadre contenant et rassurant pour des jeunes qui en ont cruellement manqué par :

- **Des règles scolaires explicites** à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, elles sont formulées et connues de tous, enfants comme adultes.
- **Des règles de vie de classe définies en début d'année.**
- **La constance** et **la rigueur** des professionnels qui est recherchée, travaillée, interrogée.
- **La valorisation personnelle** absolument nécessaire pour retrouver une estime de soi amoindrie. Elle se concrétise par la reconnaissance des acquis et des progrès pour autant que l'on ait créé les conditions nécessaires à ces avancées.
- **Les outils institutionnels clairs**, identifiables par les élèves, comme les outils qui mettent en avant la prévention (tension, crise scolaire) ou qui sont axés sur la sanction (heure de retenue, heure d'arrêt, ruptures).

Le respect du rythme d'apprentissage de chacun pour permettre les progrès par :

- **Des programmes individualisés et différenciés** construits sur la base d'objectifs définis dans « les projets individuels » toujours élaborés en lien avec les secteurs éducatifs et thérapeutiques.
- **La définition d'objectifs personnels et spécifiques** comme des « immersions » dans les classes du circuit ordinaire (à Oron) pour suivre - dans un premier temps - des enseignements de matières connotées positivement par les élèves.
- **La prise en compte de l'état émotionnel des élèves** qui conditionne de manière importante l'entrée et la persévérance dans les apprentissages.

L'attention et l'intérêt particuliers apportés aux espaces non-scolaires par :

- **Des activités collaboratives** comme des rallyes, des tournois organisés chaque année en éducation physique, des travaux communs en travaux manuels ou en ateliers créatifs (exposition, décoration lors d'évènements institutionnels).
- **Des sorties hors institution** portées et justifiées par des objectifs scolaires/éducatifs (salon des métiers, découverte de métiers chez des professionnels, visites diverses).
- **Des camps** organisés sur le temps scolaire qu'il s'agisse de camps ski ou camps nature facilités depuis 1 année et demie par l'accès à un chalet acquis récemment (La Comballaz).

Une attention particulière portée à l'infrastructure⁵ :

- **L'encadrement** des élèves par des professionnels issus de deux corps de métier différents (binômes enseignants/éducateurs) enrichit grandement la prise en charge grâce à la complémentarité des visions propres aux deux corps de métier. Trois classes sur 5 sont concernées actuellement.
- **L'entretien, l'aménagement et l'accessibilité** des différents locaux, à commencer par le collège, dont le bon état dépend d'une sensibilisation au quotidien auprès des jeunes.

La curiosité personnelle de l'enseignant

Elle est le témoin d'un esprit d'ouverture au monde et d'une capacité d'adaptation aux changements. Elle est consubstantielle à la profession et l'enseignant se situe lui-même dans une démarche d'apprentissage. Il se doit de :

- **Développer ses connaissances** en étant attentif à l'évolution du monde pédagogique par diverses lectures, conférences, et les nombreuses offres de formation continue.
- **Concevoir des projets innovants** qui ouvrent sur l'actualité et le monde.
- **Faire preuve d'intérêt** pour les propres centres d'intérêt des élèves, au travers desquels peut justement émerger la possibilité d'une restauration d'une l'image de soi abîmée.
- **Participer aux colloques thématiques** (ex de la co-construction de la charte informatique avec les élèves) ainsi qu'aux supervisions d'équipe censées amener une culture commune dans la lecture des problématiques des élèves.

L'authenticité relationnelle

Elle demeure un fondement, un pilier de la fonction d'enseignant(e). Les élèves accueillis ont besoin là aussi d'une relation stable qui ne laisse pas de place au doute, ni basée sur la séduction ni teintée d'indifférence. Il s'agit donc principalement :

- **D'être intègre à soi-même** tout en prenant l'autre en compte. Faire part de ses positions, de ses difficultés lorsque cela est nécessaire dans la bienveillance et accueillir en retour les avis différents.
- **Faire preuve de congruence**, de veiller à ce qu'il y ait le plus possible, adéquation entre ce que nous disons et les actes pédagogiques que nous posons.
- **La clarté** dans nos propos et dans nos attentes permet aux élèves de localiser et d'identifier nos priorités, de situer les limites de notre action. Lors de conseils de classe (propres à chacune) ou de conseils d'école (réunissant les délégués de chaque classe) ces éléments sont régulièrement réinjectés, afin que les élèves se les approprient. De même au niveau des pairs, la reformulation régulière de nos attentes lors des moments d'échange (colloques hebdomadaires ou mensuels) permet de dégager un socle commun et d'installer une meilleure collaboration.
- **Favoriser une bonne proximité humaine** et une réelle cohésion en adoptant une attitude professionnelle qui privilégie le travail en réseau avec les autres secteurs de l'institution, ainsi qu'avec les partenaires externes. Aller chercher l'information tout autant que la recevoir, en utilisant les interfaces institutionnelles à disposition (informatiques, réunions).

⁵ Par infrastructure on entend aussi bien l'encadrement que les moyens mis à disposition et les locaux.

L'équilibre familial

Le développement du partenariat école/famille revêt une dimension particulière dans la mesure où c'est souvent, par un dysfonctionnement et un signalement à/de l'école que l'orientation dans une structure telle que Serix s'est opérée.

Il est donc essentiel de réparer et d'entretenir une bonne collaboration et une bonne communication avec les familles :

- **En organisant une rencontre annuelle** après quelques semaines d'école au cours de laquelle on :
 - présente le contexte et les objectifs généraux de l'école à Serix.
 - évoque les objectifs pédagogiques spécifiques et le fonctionnement propre à chaque classe.
 - informe de la collaboration active avec les établissements DGEO environnants.
- **En rendant compte régulièrement** du parcours des élèves et en le valorisant par le biais de l'agenda, véritable interface entre la famille et l'école à l'instar des bulletins scolaires qui sont édités deux fois par année.
- **En participant aux rencontres avec les parents** mises sur pied en majorité par les intervenants de famille au cours desquelles l'enseignant vient faire un point de situation sur le plan pédagogique et parler du jeune, en tant qu'élève.
- **En organisant des événements** auxquels participent activement les classes (Carnaval, représentation théâtrale, expositions, Promotions) dans le but d'impliquer au maximum les familles dans la vie du secteur pédagogique.

La cohésion sociale

S'obtient entre autres dans le secteur scolaire en mettant en œuvre des situations pédagogiques et institutionnelles qui permettent aux élèves de prendre conscience du potentiel de **l'intelligence collective** et de la richesse des **diversités individuelles**.

Elle demande :

- **De développer la « pédagogie de projet »** par laquelle les élèves apprennent chacun avec leurs propres compétences à œuvrer dans un but commun : la réalisation finale du projet qu'ils ont plébiscité en début d'année. (Exemples récents : Tour de Suisse, réalisation d'un film sur Charlot, fabrication de skate-boards). Les apprentissages trouvent ici un sens qui est un accélérateur de motivation.
- **D'encourager les échanges interclasses** en organisant des événements transversaux (exposés, rallyes, tournois sportifs, échanges de compétences).
- **D'organiser**, à chaque fois que cela est possible, les situations permettant la solidarité (travail par petits groupes, aide au travail scolaire entre pairs, invitations)
- **De maintenir vivants** des moments d'échanges formels comme les conseils de classe ou d'école, les assemblées générales, la cérémonie de départ des élèves sortants, en ayant pour principal objectif de laisser à chacun l'espace d'expression et d'écoute qui lui revient.
- **De favoriser, d'encourager, de penser** en détail les réintégrations dans les collèges du circuit classique qui, au-delà des aspects purement scolaires, sont un tremplin à des apprentissages sociaux fondamentaux pour la vie future.

Secteur thérapeutique

Mission

Développer les compétences personnelles des enfants et des jeunes pris en charge pour favoriser leur évolution.

Valeurs

Le bien-être de l'individu
L'authenticité vis-à-vis de soi et de l'autre
L'acceptation de l'autre
L'expression de l'individualité
L'intégration de chacun dans son environnement global

Moyens, outils, processus

Prise en charge thérapeutique (médical, logopédie, psychomotricité, art-thérapie)
Formation de base et continue, supervision
Accueil dans le présent
Respect des besoins, du rythme et de la différence de tout un chacun
Interaction, surprise, écoute
Maintien de la régularité des séances
Garantie du cadre
Compétences professionnelles et humaines
Séances de coordination internes
Liens avec l'institution, les parents, thérapeutes antérieurs et extérieurs
Espaces internes et externes

Secteur administration, finances et logistique

Mission

Assurer un support administratif, financier et logistique au collectif et garantir la pérennisation financière de la Fondation.

Valeurs

Les points mentionnés ci-dessous ont été développés sur la base des valeurs institutionnelles de la Fondation de Serix.

Il est à noter qu'au vue de la particularité du fonctionnement du secteur support (ou administration, finance et logistique), il a été nécessaire d'adapter la notion « d'équilibre familial » trop éloignée des objectifs qui construisent notre quotidien. De ce fait, nous nous sommes permis de travailler sur la notion de « cohésion d'équipe » nettement plus prédominante non seulement dans notre activité mais aussi dans les divers projets de Serix.

Ainsi, la valeur liée à la cohésion d'équipe se veut construite sur des mécaniques de collaboration interne au secteur, contrairement à la cohésion sociale qui est axée sur les dynamiques de travail inter secteur de notre Fondation ainsi que sur les divers contacts avec notre réseau professionnel (ex : inter institution).

Le bien-être de l'individu

Il se traduit par une volonté d'accueillir les personnes (enfants/jeunes, parents, collaborateurs, etc.) afin de pouvoir comprendre leurs besoins et de proposer un soutien organisationnel adapté. Cette valeur demande à pouvoir faire preuve d'empathie ainsi que d'une capacité de communication adéquate, c'est-à-dire structurée et bienveillante.

La curiosité personnelle

Elle s'appuie non seulement sur les axes de formation continue indispensables par rapport aux différents champs d'expertise qui construisent le secteur support mais aussi dans une posture professionnelle qui tend à se montrer proactive dans la recherche de solutions et à s'intéresser au travail des autres.

L'authenticité relationnelle

Elle permet de construire une relation de confiance en montrant du respect envers autrui (sa personnalité, son travail, etc.) tout en étant capable d'exprimer son opinion sans faux-semblant.

La cohésion d'équipe

Elle commence par le respect des valeurs institutionnelles et se décline au travers d'un esprit de groupe, d'une volonté de chacun à participer à la construction d'un climat de travail sain et motivant que ce soit au travers de moments formels ou informels.

La cohésion sociale

Elle se construit par la participation aux diverses activités institutionnelles (groupes de travail, commission du personnel, évènements festifs, etc.) ainsi que par des collaborations intra et inter institution. Elle nous permet de demeurer en lien avec l'activité de prise en charge des enfants/jeunes ainsi que de rester au fait de l'actualité du monde parapublic vaudois.

Moyens, outils, processus

L'activité du secteur administratif, finance et logistique s'appuie sur de nombreux processus et outils qui ont émergé au fur et à mesure du développement de la Fondation, de sa volonté à déployer une prestation la plus professionnelle possible tout en respectant le cadre légal qui l'entoure.

De ce fait, notre activité s'appuie sur un certain nombre de moyens dont :

- **Les séances de coordination** : prévues de manière bimensuelle et déployées au sein et en dehors du secteur support. Ces temps de travail sont indispensables à la coordination, à l'examen des problématiques et/ou des projets ainsi qu'à une prise de décision rapide et adaptée.
- **Les politiques et règlements internes** : documents institutionnels qui encadrent l'activité administrative de Serix au sein du collectif pluridisciplinaire (ex : politique de formation et de promotion, règlement des frais professionnels, règlement informatique, politique de santé et sécurité au travail, etc.).
- **Le système de contrôle interne (SCI)** : définit les risques financiers ainsi que les méthodologies de gestion et contrôle à appliquer pour les prévenir.
- **Le HACCP** : système d'analyse des dangers qui permet d'établir les points critiques de la sécurité alimentaire ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour garantir un processus fiable et sain du traitement des denrées.
- **Le groupe de travail Mesures de Santé et Sécurité au Travail (MSST)** : composé de 3 professionnels (1 membre du secteur éducatif, 1 membre du secteur logistique, 1 membre de la direction) ce collectif a pour objectif d'étudier l'environnement de travail de Serix et de faire remonter au collège de direction les pistes de réflexion/travail nécessaires à la gestion d'un lieu professionnel sain.
- **Les moyens de communication** : que ce soit l'intranet, les mails professionnels, le réseau informatique de la Fondation, les divers sites internet, la téléphonie ou les agendas électroniques, les outils de communication font partie intégrante du fonctionnement de l'activité institutionnelle.
- **Les formations internes** : le secteur support propose un certain nombre de formation à l'interne afin de garantir une bonne utilisation des ressources mais aussi un certain niveau de sécurité indispensable à l'activité quotidienne (ex : formation feu basée sur le plan d'intervention en cas d'incendie, formation sur les véhicules professionnels, formation financière en lien avec le SCI, etc.).
- **Les formations professionnelles** : notre activité se déploie au travers de la formation des employés de commerce CFC, dans la mise à disposition de places à destination de la réinsertion professionnelle, des affectations des civilistes mais aussi dans la création de stages découvertes pour les jeunes de Serix en collaboration avec le secteur pédagogique.
- **Les processus de suppléance** : le secteur support est constitué d'un nombre important d'expertises. Il n'est pas rare d'être confronté au fait qu'un métier bien spécifique repose sur un/e seul/e professionnel/le. De ce fait, des processus de suppléance ont dû être construits afin de garantir le bon fonctionnement des divers sites de Serix.

Afin de pouvoir nous adapter à notre environnement toujours en mouvement et répondre rapidement à des besoins émergents, le secteur support travail à de nouveaux moyens/outils/processus :

- **Une bibliothèque destinée aux professionnels de la Fondation** : a pour but de soutenir l'actualisation des connaissances des divers métiers qui constituent notre institution.
- **Un calendrier de gestion de projet** : permet la conduite efficace des divers mandats extraordinaires.
- **Des procédures/processus administratifs actualisés** : atteste de la bonne gestion de l'activité du secrétariat de notre Fondation et de la sécurisation des données des enfants/jeunes.
- **Un plan de renouvellement quinquennal à destination de l'infrastructure mobilière** : informatique, mobilier, téléphonie, etc.
- **La mise en place du projet Beelong** : fera émerger des indicateurs de référence en termes d'alimentation durable pour la restauration collective de Serix.
- **L'étude d'un processus d'intégration des nouveaux collaborateurs** : remise à jour d'un processus qui sera plus en lien avec le management RH actuel.
- **La mise en place d'une politique de protection de l'environnement relative à l'activité du secteur hôtelier** : produit de nettoyage, tri des déchets, etc.
- **L'adaptation des pratiques et de l'organisation du travail du secteur support** : en lien avec la phase de transition des travaux de reconstruction du site immobilier.
- **Création d'un poste d'apprentissage d'employé en intendance AFP** : permettra à des professionnels du secteur hôtelier d'obtenir une certification fédérale nécessaire à leur employabilité.

Outils transversaux « Processus d'admission »

Ce processus vise à organiser l'admission éventuelle des enfants/jeunes que le SPJ souhaite nous confier via les assistants sociaux des ORPM.

Trois principes cardinaux sont à l'œuvre durant toute la période d'admission et tendent à crédibiliser au mieux l'investissement important consenti par tous les partenaires autour d'un placement au sein d'un internat avec école :

- au vu des informations récoltées, avons-nous les compétences professionnelles nécessaires afin de répondre aux besoins repérés ?
- au vu de l'équilibre interne (places disponibles, dynamique interne), avons-nous l'assise nécessaire à l'accueil de la situation présentée ?
- l'entier du travail de récolte d'informations, d'évaluation pluridisciplinaire et surtout de décision d'admission ou de non-admission est de la responsabilité du collège de direction⁶.

Ces trois principes balisent l'entier de la procédure qui suit ci-dessous.

Demande préliminaire

L'institution est contactée et recueillie, principalement via le secrétariat, un certain nombre d'informations fonctionnelles.

Cette première entrée en matière permet de vérifier les critères de base nécessaires à toute admission à Serix, à savoir :

- **le mandataire** : seuls le SPJ, l'OCTP ainsi que le TM sont habilités à poser des demandes d'admission (les demandes extra-cantoniales doivent obligatoirement passer par un aval de l'UPPEC).
- **l'âge** : entre 7 et 12 ans. Des dérogations sont possibles mais uniquement dans des démarches négociées avec l'UPPEC.

Récolte d'informations

Au cours des jours qui suivent (idéalement) un contact formel est pris avec l'assistant social en charge de la situation.

Le collège de direction doit pouvoir obtenir les indications propres à l'informer de la teneur de la demande (contextes familial, scolaire, médical et social) notamment sur la base de rapports établis par les professionnels déjà au fait de la situation (et reconnus par les personnes concernées).

Si les éléments récoltés donnent des indications positives quant à la justesse de l'orientation, une entrée en matière formelle est transmise à l'assistant social porteur de la demande.

1^{er} entretien (à Serix)

Rencontre réunissant l'enfant annoncé, ses parents (des variations sont possibles afin de tenir compte de la situation familiale), l'assistant social qui a posé la demande ainsi que le collège de direction (la présence de professionnels du réseau est également possible).

⁶ Cette manière de faire vise à décharger les professionnels du terrain d'enjeux qui pourraient venir parasiter la qualité de la prise en charge.

1^{er} objectif : présentation de l'institution aux personnes extérieures (des moments de visite sont possibles).

2^{ème} objectif : explicitation des raisons pour lesquelles l'institution est sollicitée pour un accueil en internat scolaire de l'enfant (expression des différents points de vue quant à la situation ainsi qu'à la demande de placement). Les différentes thématiques propres aux compétences du lieu sont évoquées (personnelles, familiale, scolaire et psychique).

Réflexion croisée

Sur la base des documents récoltés ainsi que des éléments en lien avec le premier entretien, le collège de direction évalue la capacité institutionnelle à pouvoir amener un plus dans la situation proposée. Cette mise au point est communiquée à l'assistant social en charge du dossier et en cas de réponse positive un second entretien est planifié.

En cas d'indécision au terme de la réflexion croisée, un certain nombre d'outils peuvent être employés afin de permettre une orientation définitive et argumentée, à savoir :

- un stage sur le site de Serix,
- une rencontre clinique menée par la médecin pédopsychiatre,
- l'obtention d'informations complémentaires,
- ou toute autre action jugée nécessaire et éthiquement adéquate à ce stade du processus.

2^{ème} entretien (à l'ORPM ou à l'OCTP)

Rencontre réunissant l'enfant, les parents, l'assistant social, un membre du collège de direction ainsi que des professionnels du terrain (éducateur/intervenant de famille).

Ce deuxième entretien vise à recevoir les objectifs de travail généraux formalisés qui sont énoncés par le mandataire.

Phase d'accueil

Avant l'arrivée de l'enfant au sein de l'internat avec école, et si le calendrier le permet, un contact est établi entre les professionnels du terrain, lui ainsi que ses parents. Les modalités de cette ou de ces rencontres sont à définir entre les personnes concernées (responsables de secteur, éducateurs, enseignants et intervenants de famille).

Outils transversaux « Processus de sortie »

Les prestations délivrées par la Fondation de Serix doivent en tout temps se penser dans un espace transitoire et cela même si le moyen (2 ans) et le long terme (5-7 ans) sont de mise au niveau de l'internat avec école.

Le fait de travailler avec des enfants et des parents implique par nature d'accepter d'entamer un suivi devant, idéalement parlant, mener à la réalisation pour ces personnes d'un degré d'autonomie suffisant pour se priver de l'étayage social que nous offrons.

A cette fin, même si un processus important doit avoir lieu⁷, il est nécessaire sitôt l'admission confirmée de travailler consciemment à la forme permettant d'achever le suivi qui vient de débiter.

Cette perspective doit permettre d'entamer une démarche de soutien qui se veut utile en ce sens qu'il doit in fine promettre à la situation dans son ensemble, enfant/jeune et ses parents, de poursuivre leur parcours sans notre appui et ceci dans les meilleures conditions possibles, eu égard aux difficultés/ressources dont elle est faite.

Cette posture institutionnelle vise à pouvoir contrebalancer les inévitables et nécessaires attachements humains qui se tissent au sein de toute relation, et plus particulièrement dans un contexte d'aide tel que celui qui est proposé à Serix⁸.

Sans remettre en question l'extrême utilité de ces liens, il s'agit pourtant d'avoir à l'esprit que le travail social, dans son essence, vise à obtenir l'autonomie sociale des personnes accompagnées et non pas l'établissement de dimensions propres au maintien de dépendances relationnelles. De ce fait la sortie, au même titre que l'admission, doit faire l'objet d'un processus conscient expliqué ci-dessous.

Synthèse

Ce travail, effectué deux fois par année, repose cycliquement la question de la poursuite du travail ainsi que de son éventuel achèvement en fonction, soit du temps qui passe (fin de scolarité), soit d'un contexte permettant d'imaginer une orientation différente que la poursuite du suivi entamé en internat avec école.

Orientation

Une fois la sortie décidée, se pose toute la question des orientations pour la suite du parcours tant de l'enfant/jeunes (lieu de vie, de scolarité/de formation) qu'éventuellement des parents (suivi de famille en ambulatoire, en thérapie, etc.).

Ces travaux préparatoires s'effectuent, comme l'ensemble du processus qui est le nôtre, de manière très spécifique. Les référents internes, de même que le SPJ, s'activent en associant autant que possible l'enfant/jeunes et ses parents à la réflexion, à l'évocation des différentes solutions ainsi qu'à la réalisation de la solution retenue et réalisable (retour en famille, scolarisation en milieu ordinaire, mesures T1, poursuite du placement dans un autre lieu d'accueil, OPAI, etc.).

Une fois le panorama fixé, interviennent les diverses activités visant à marquer de manière réelle et/ou symbolique la sortie de l'enfant/jeunes et de sa famille du giron de l'institution, celles-ci sont regroupées sous le terme générique de « rituels de sortie ».

⁷ Se référer au niveau « capacités » de la pyramide de Dilts/niveaux logiques.

⁸ Institution totalitaire.

Rituels de sortie

Groupe : selon les spécificités du groupe au sein duquel l'enfant/jeune évolue (sortie de groupe, référent-référent, démarche en lien avec le projet personnel, etc.).

Classe : selon les spécificités de l'espace scolaire au sein duquel l'enfant/jeune évolue (sortie de classe, démarche spécifique en lien avec l'évolution scolaire du jeune, etc.).

Institution :

- Démarches sortants : réunissant l'ensemble des enfants/jeunes quittant l'institution à la fin de l'année scolaire
- AG : moment formel d'annonce par la direction, à l'ensemble de l'institution et en fin d'année scolaire, des changements de groupe, de classe, des départs des enfants/jeunes, des professionnels ainsi que des admissions et des engagements effectués.
- Marronnier : moment hautement symbolique mettant en scène les adieux de l'institution résidentielle aux enfants/jeunes quittant cet espace de vie quotidienne.
- Promotions : moment formel et récréatif, permettant au secteur scolaire de mettre en valeur le travail effectué au fil de l'année tout en libérant les enfants/jeunes quittant Serix et s'orientant vers d'autres lieux pédagogiques ou socio-professionnels.

Outils transversaux « Processus Synthèse »

Les synthèses sont le lieu de pilotage stratégique de toutes les situations d'enfants/jeunes qui sont suivies au sein de l'internat de la Fondation de Serix.

Elles réunissent l'ensemble des personnes professionnelles œuvrant à la meilleure réalisation possible de l'encadrement ainsi que de la conduite du projet spécifique.

Elles permettent également d'accueillir les partenaires extérieurs principaux tant au niveau cantonal (SPJ), médical ou thérapeutique que scolaire (en cas de suivi scolaire à l'extérieur ou d'enfant nouvellement admis).

Sur la base des synthèses produites dans tous les secteurs de l'institution, le directeur, respectivement en cas d'absence un des membres du collège de direction, anime une réflexion-débat entre les intervenants.

L'objectif final est de faire émerger de manière négociée et reconnue une représentation intersubjective de la situation présente ainsi que des choix stratégiques visant à y produire une évolution possible en lien avec les difficultés et les potentiels de l'ensemble du système auquel l'enfant/jeune se rattache.

Cet espace est une matrice de composition et de recomposition des représentations institutionnelles, un réceptacle des tentatives, essais, ratages et réussites, toutes choses inhérentes à la construction d'une compréhension à la fois vivante et nuancée d'une réalité humaine définitivement surprenante.

Il répond à un besoin d'ajustement cyclique nécessaire et légitime. Il vise à permettre un fonctionnement efficace et même efficient des divers professionnel/le/s s'impliquant quotidiennement dans des situations complexes emplies de grandes souffrances tant individuelles que collectives.

A son issue, l'animateur/trice dresse un panorama général et fixe pour l'ensemble de l'institution les perspectives pour la poursuite du projet. Ces orientations stratégiques doivent par la suite s'opérationnaliser dans les différentes prises en charge quotidiennes de chacun des secteurs avant que celles-ci ne viennent à nouveau, quelques mois plus tard, alimenter la réflexion d'une nouvelle synthèse.

En amont

- Chaque secteur, par l'entremise du professionnel référent, produit un rapport quant à la situation présente, aux évolutions, hypothèses et autres objectifs posés.
- Ces documents sont produits en amont de la synthèse et permettent à l'ensemble des professionnels de Serix d'avoir accès aux réflexions de l'ensemble des secteurs.
- Le secrétariat se charge de faire parvenir aux partenaires externes le fruit des observations de chaque secteur.
- L'ensemble des rapports portent la mention « document de travail ».

Pendant

- Une présentation du point de vue de chaque secteur est faite.
- Il en est de même quant aux partenaires externes.
- Un échange visant à la co-construction d'une représentation commune (hypothèse de compréhension) ainsi qu'aux objectifs stratégiques qui en découlent a lieu (hypothèses d'action).
- Des orientations sont prises et communiquées clairement quant à la suite du processus d'accompagnement de la situation.

En aval

- Un rapport nommé « objectifs » est établi par l'animateur de la synthèse⁹.
- Il est à disposition des professionnels.
- Il est le document de référence à partir duquel la synthèse suivante est entamée.

⁹ Le directeur, respectivement un des membres du collège de direction.

Outils transversaux « Projet individuel »

Les Points Individuels (PI) sont, à la suite des synthèses¹⁰, des lieux permettant de piloter de manière pragmatique/organisationnel les projets de prise en charge des situations qui nous sont confiées. Au fil du quotidien et des événements, des PI extraordinaires peuvent être demandés par les professionnels et mis à l'agenda par les responsables de secteur. Ils réunissent les référents des secteurs de l'encadrement (éducatif et familial, pédagogique et thérapeutique) ainsi que les responsables des dits secteurs.

Dans cet espace, sur la base des décisions générales prises au cours de la synthèse, un point est fait sur la situation actuelle et l'énoncé des objectifs poursuivis par les différents corps de métiers est effectué.

Les ajustements sur les postures attendues des différents secteurs peuvent être faits et la coordination des diverses actions permettent d'éviter que des incompréhensions quotidiennes viennent à complexifier le suivi de la situation, respectivement de la vie au jour le jour de l'enfant/jeune accueilli ainsi que de sa famille.

En amont

- Chaque secteur, par l'entremise du référent, remplit un document commun.
- Ledit document permet, à partir des objectifs définis lors de la synthèse, d'évoquer la dimension pragmatique (objectif, moyen, critère) du suivi.

Pendant

- Chaque secteur évoque la manière d'opérationnaliser les objectifs dont il est le dépositaire.
- Les responsables de secteur s'assurent du sens général du travail entrepris ainsi que de la concordance des efforts des différents secteurs.
- La présence du directeur peut être requises si d'aventure des orientations fixées en synthèse se devaient d'être repensées.

¹⁰ Cf Processus Synthèse

Outils transversaux « Processus de régulation »

Ces processus, il y en plusieurs, visent à rétablir un équilibre institutionnel qui peut se voir menacé soit directement, soit indirectement par les souffrances et manifestations issues de quelque situation dont nous sommes en charge.

Ces stratégies visent à introduire un tiers, spatial, temporel et relationnel, au sein d'une symétrie émotionnelle.

Celle-ci, susceptible de déclencher, par étapes successives, des attitudes, expressions et actes pouvant venir transgresser les valeurs et règles en vigueur dans l'espace institutionnel, doit être travaillée de manière consciente et proportionnée.

Cette manière de faire permet, par l'entremise du tiers, d'assurer à l'enfant/jeune le droit à exprimer et expliquer son point de vue sur la situation et ainsi de permettre d'assumer, dans le règlement du conflit, une perspective systémique.

Ainsi le tiers n'est pas une couche supplémentaire de loi institutionnelle mais un recours à une subjectivité externe à la symétrie, garante d'y amener un espace réflexif moins envahi par la densité émotionnelle du moment/de la situation.

Ces divers outils de régulation :

- sont pensés et agissent comme autant de possibilités d'introduire dans la symétrie un tiers en capacité de venir interrompre la dynamique émergente et potentiellement nuisible à l'équilibre « thérapeutique¹¹ ».
- sont disposés en strates allant du plus proche/accessible au plus éloigné/rare de façon à installer une échelle des sanctions¹² qui possède plusieurs échelons successifs de réponses
- sont des matrices de fonctionnement mais sont pensés et agis comme des espaces propices à pouvoir installer autant de positionnements personnels que de créativité.

Ils sont donc des supports à travailler autour de la symétrie et non pas des réponses mécaniques aux transgressions. Ces procédures viennent, tout autant que l'adéquation au « bien-vivre ensemble », nourrir l'enfant/le jeune et sa famille ainsi que l'institution elle-même.

Mise en tension

Comment : signifiée par un(e) professionnel(le) de l'encadrement direct, cet outil permet dans un moment compliqué de mettre formellement de la distance entre deux personnes inscrites dans une relation symétrique.

Pour quoi : la mise à distance impose un tiers dans la relation symétrique afin d'échapper à l'escalade émotionnelle.

Crise

Comment : signifiée par un membre du collège de direction, elle marque une transgression importante et/ou une succession de transgression (dynamique négative).

Pour quoi : elle permet d'introduire, via un processus progressif, un travail allant de la sanction à la réparation en passant par la réflexion.

¹¹ Qui fait du bien.

¹² Réponse donnée à une situation précise.

Crise grave

Comment : signifiée par le directeur, elle marque la mise en questionnement d'un suivi d'une situation. Elle nécessite la participation du réseau extérieur à l'institution (parents, service, thérapeute, etc.).

Pour quoi : elle permet le redimensionnement du projet entre tous les partenaires garant de celui-ci.

Rupture (cf concept)

Comment : commandée par un des membres du collège de direction, elle peut être pensée sous différents modes (sanction, respiration, détente) et différentes formes (activité, temporalité, localisation, etc.).

Pour quoi : elle permet d'introduire dans le quotidien de la prise en charge des espaces alternatifs, de susciter par contraste l'émergence de nouvelles dynamiques notamment relationnelles.

Contention

Comment : nécessaire à certains moments, elle doit répondre à des critères explicites afin de légitimer cet acte professionnel important et fragile.

Pour quoi : elle permet de rendre sécurisée une situation tant du point de vue de l'enfants/jeunes, de ses pairs que des professionnels présents.

Outils transversaux « Processus abus »

L'abus est un acte par lequel un enfant/jeune voit son intégrité physique ou sexuelle être mise en danger par autrui de façon durable et/ou importante¹³.

Que cette mise à mal puisse avoir lieu au sein de l'institution, au sein de la famille ou en dehors de ces contextes de vie n'a pas d'influence sur l'importance de la prise en compte de la situation.

Il est par contre évident que la responsabilité ainsi que les moyens engagés vont, en ce qui concerne l'institution, se déployer différemment selon le cas de figure.

Ainsi que pour d'autres processus, une intervention efficace et mesurée, en lien avec les faits et leurs importances, sera favorisée. Ceci visant à pouvoir proposer et mettre en place un traitement aussi adéquat et porteur que possible.

Ce processus général, même s'il garantit une uniformité des pratiques, va selon la nature de l'abus (physique, psychique, sexuel ou autre) pouvoir intégrer des réponses différenciées.

Pour les professionnels du terrain

Observer et accueillir toutes informations (visibles, entendues, perçues) susceptibles de témoigner d'une situation d'abus.

En cas d'urgence prendre dans l'immédiat les mesures nécessaires à la mise en sécurité du ou des enfants/jeunes.

En informer sitôt que possible le cadre de direction responsable du secteur, respectivement le piquet de direction.

L'urgence passée, mettre par écrit les faits (observés, entendus, recueillis, etc.) et les transmettre à la direction.

Pour le cadre de direction

Au sein du collège de direction, si possible, ou à défaut selon sa propre évaluation décider des mesures à prendre.

- Dans l'immédiat : protection de l'enfant/jeune.
- Dans le court terme : mise au courant des partenaires et investigations selon les indications des « spécialistes¹⁴ ».
- Dans un terme réaliste : restitution aux partenaires et orientation du travail des professionnels de terrain.

Pour la suite

Les étapes précédentes étant effectuées, un travail plus large, centré sur une situation particulière ou possiblement sur toute ou partie de l'institution, peut être entamé dans une forme qui doit être adaptée aux transgressions ainsi qu'au/x contexte/s présent/s.

¹³ A cette catégorie n'appartiennent pas les inévitables interactions compliquées et conflictuelles qui sont le propre d'enfants/jeunes faisant l'apprentissage du « grandir » en collectivité.

¹⁴ Assistants sociaux, UPPEC, médecins, division des mineurs, juristes, etc.

Outils transversaux « Processus de contention »

L'effort d'une institution comme celle de Serix en matière de « contention » est de tous les instants.

En effet une des missions principales qui nous incombe est de pouvoir offrir un « contenant », espace délimité au sein duquel nous pouvons accueillir et travailler, via les compétences des personnes présentes, un mal-être relationnel et/ou intra-psychique.

Dans la quasi-totalité des situations, le « contenant » institutionnel ordinaire permet d'absorber les symptômes découlant de la souffrance des enfants/jeunes ainsi que de leur famille.

Néanmoins il arrive également que certaines situations dépassent ou semblent dépasser ce dit « contenant » institutionnel menaçant par-là de mettre en danger l'équilibre nécessaire au fonctionnement minimal¹⁵ d'un espace particulier (groupe, classe, soirée, récréation, sortie, etc.).

Ces configurations extra-ordinaires doivent voir intervenir les quatre phases suivantes, celles-ci visant à garantir la **légitimité professionnelle** des éventuels actes de contention pouvant/devant se produire :

Anticiper ... quand il est possible d'anticiper

Intuition : être attentif aux signes annonciateurs d'événements pouvant amener à un acte de contention, les annoncer.

Procédure : mise en place d'un « chemin de fuite » praticable par l'enfant/jeune et par le/ les professionnel/s¹⁶.

Information : diffusion de cette information à toute personne concernée par l'encadrement de la situation.

Lâcher ... quand il est possible de lâcher

Tiers : recourir systématiquement à la présence d'un collègue dans toute la mesure du possible.

Communication : maintenir une parole active avec l'enfant/jeune en crise ou à défaut métacommuniquer sur ce qui se passe.

Proxémie : privilégier la prise de distance (reculer plutôt qu'avancer, laisser sortir plutôt que retenir, mettre hors de portée ou à l'abri, suivre plutôt que retenir, etc.).

Patience : accepter que la crise puisse durer, offrir l'espace-temps nécessaire à son propre essoufflement.

Report : différer le temps de reprise des événements en considérant ce temps de crise comme un temps extra-ordinaire appelant des postures professionnelles équivalentes.

¹⁵ Par minimal on entend le seuil assurant à tout un chacun la préservation de son intégrité physique et psychique.

¹⁶ Toute possibilité de co-construction d'une procédure (professionnels et enfant/jeune) est à privilégier dans l'idéal.

Tenir ... quand il est possible de tenir

Bienveillance : l'acte de contention physique doit avoir une visée thérapeutique, il doit viser à faire du bien.

Nécessité : le danger immédiat doit être avéré pour autrui, l'enfant/jeune ou soi-même.

Proportionnalité : l'acte de contention doit être proportionné (adapté) à la situation et non symétrique¹⁷ (prendre le dessus).

Relation : l'art physique de l'acte de contention est propre à la relation professionnelle présente¹⁸.

Agressivité : si les notions de bienveillance, de nécessité, de proportionnalité et de relation ne peuvent être présentes dans l'acte de contention, il est nécessaire de faire appel aux services d'urgence habituels (urgences médicales, gendarmerie).

Revenir ... quand il est possible de revenir

Avertir : sitôt que possible mettre au courant le responsable du secteur concerné, à défaut le directeur.

Relater : dans un délai raisonnable (heures suivantes), mettre par écrit l'entier de la situation (avant, pendant, après) et faire parvenir ce document au responsable du secteur ainsi qu'au directeur.

Transmettre : dans les 24 heures, le responsable de secteur, à défaut le directeur, met au courant de la situation l'assistant social, l'inspectrice du SESAF¹⁹, ainsi que les parents (sauf exception légale).

Reprendre : le responsable de secteur et le/s professionnel/s concerné/s reprennent la situation à froid, l'analysent et proposent des mesures et/ou remédiations²⁰.

Contact : la reprise de contact entre l'enfant/jeune et la/les personne/s concernée/s est effectuée.

Ce document souligne le fait que malgré un contexte éthique actuel peu porteur, l'acte de contention demeure, dans le cadre posé ci-dessus, un moyen institutionnel pouvant être légitime dans le travail effectué au sein de la Fondation de Serix.

Loin de s'en méfier, il est des plus importants de savoir et de pouvoir s'en servir de manière adéquate dans des situations nécessitant son emploi ainsi que dans une sérénité professionnelle qui permettra à l'enfant/jeune de vivre cet instant comme véritablement thérapeutique.

¹⁷ L'acte de contention doit absolument éviter deux écueils majeurs, à savoir : une mesure visant à rétablir par la force physique un ordre souhaitable (extériorité) ou une mesure visant à juguler par la force physique l'angoisse du/des professionnel/s impacté/s (intériorité).

¹⁸ D'où l'importance extrême de ne procéder à un acte de contention que lorsque l'on se sent/sait dans une posture professionnelle.

¹⁹ Si la situation a eu lieu sur un temps imparti au secteur pédagogique.

²⁰ Sanctions internes ou externes, débriefing, dépôt de plainte, modification du chemin de fuite out toutes autres propositions circonstanciées ou touchant au projet général de l'enfant/jeune en cours.

Outils transversaux « Processus de prévention »

Le travail institutionnel, comme tout travail social, se pense en différentes modalités afin de couvrir un champ d'intervention aussi large que possible.

Dans les faits, accueillant une population fragilisée, il est important de pouvoir penser notre action de manière non seulement à accompagner ainsi qu'à intervenir mais également à prévenir autant que possible les aléas et risques qui font partie de la vie en général.

Sans dramatiser à l'excès, il s'agit de travailler à baliser l'espace institutionnel de manière à sensibiliser aux thématiques les plus importantes (abus psychique, physique et sexuel, sécurité domestique, dans les transports, consommation de substances toxiques, dangers en lien avec les moyens modernes de communication, etc.).

Sans évidemment prétendre à pouvoir, et c'est heureux, occuper l'entier de l'espace, il s'agit de mettre en place de manière régulière ou exceptionnelle, en s'appuyant sur des ressources internes ou externes, les repères nécessaires à « pré-venir » les enfants/jeunes des éléments à prendre en compte dans leur vie actuelle et à venir.

En amont

Toute une série d'actions à lieu au quotidien tant au niveau des groupes, des classes que des individus. Si le travail de prévention a donc lieu, il demeure encore à institutionnaliser de manière structurée.

- Mise en place d'un groupe de réflexion/travail autour des thématiques de la prévention.
- Répertoire des ressources et des « agirs » internes (savoirs personnels et institutionnels, thèmes abordés dans les groupes/classes, chartes MSST, etc.) et externes (SEESR, Départ, Profa, ECA, etc.).
- Elaboration d'un programme d'intervention coordonné au niveau de l'institution.
- Mise en place, dans des délais réalistes, d'éléments de prévention préparés au niveau global.

En aval

La vie institutionnelle étant réelle, elle révèle cycliquement des problématiques émergentes qui, du fait de leur nouveauté, n'ont pas pu encore être pré-parées.

- Attention soutenue aux nouveaux thèmes dont il y aurait à se préoccuper.
- Élaboration d'une pensée construite quant à une intervention structurée
- Mise en lien avec d'éventuels partenaires susceptibles d'accompagner le travail institutionnel en la matière.

Outils transversaux « Processus usage de substance toxique »

L'accueil d'enfants/jeunes en grandes difficultés psychosociales, en proie à des souffrances personnelles importantes, implique le fait que la consommation de produits psychotropes soit un des thèmes à travailler dans nos structures.

Si l'interdit institutionnel quant au recours à une substance ou à une autre est claire, il s'agit également d'avoir à l'esprit qu'une éventuelle transgression doit être traitée de manière adéquate.

En effet, celle-ci doit être considérée comme un symptôme exprimant une réalité que notre accompagnement social doit pouvoir accompagner et encadrer. L'extinction du symptôme, s'il peut rassurer, ne rend pas possible une expression et une prise en compte du besoin sous-jacent (médication sauvage, participation à une dynamique de groupe, exploration, etc.).

De ce fait, toute réponse professionnelle doit pouvoir contenir à la fois une dimension structurante visant à maintenir un ordre au sein de l'institution tout en permettant de traiter professionnellement le besoin lui-même de quelque nature qu'il puisse être.

En amont

- De manière générale l'interdit de consommation de substances toxiques est connu.
- Le discours des professionnels envers les enfants/jeunes est sans équivoque en la matière.
- Un travail régulier de prévention doit avoir lieu en s'appuyant par moments sur des professionnels externes.
- Les professionnels sont à l'écoute des besoins des enfants/jeunes ainsi que des éventuels symptômes en la matière (confiance, signes physiques ou psychiques, etc.).

En cas de consommation suspectée et/ou avérée

- L'information est relayée aux professionnels en charge du suivi.
- Un point de situation est effectué
- Une lecture du symptôme est effectuée et des orientations sont prises en fonction de la compréhension qui est faite de la situation (traitement à l'interne, recours à une structure externe, dépistage, dénonciation, etc.).
- Les partenaires sont informés (parents, as, thérapeute, etc).

Par la suite

- Un travail de suivi se met en place en collaboration avec l'enfant/jeune.
- Une délégation peut s'effectuer auprès de professionnels spécialisés.
- La situation est réévaluée régulièrement tant en ce qui concerne la compréhension de la situation qu'en ce qui concerne les moyens mis en œuvre.
- La communication avec le réseau est maintenue.
- Le symptôme est considéré comme étant à traiter dans le processus de suivi en cours.

Outils transversaux « Processus fugue »

La fugue est un acte par lequel l'enfant/jeune quitte sans autorisation aucune l'espace au sein duquel les professionnels peuvent le prendre en charge.

Toutes ces « disparitions », tout en étant de même nature, doivent être interprétées et traitées en fonction des individus, des situations de ceux-ci ainsi que des contextes à l'œuvre.

Néanmoins une trame commune peut servir à effectuer les démarches nécessaires à la régularisation de la situation traitée.

Celle-ci, à l'instar de plusieurs processus internes à notre fondation, vise à intervenir par niveau afin d'engager les ressources nécessaires et proportionnés à un retour à la normale.

La « disparition » ayant été constatée, le déploiement se décline de la manière suivante :

Pour les professionnels du terrain

Une fois « la disparition constatée » une évaluation a lieu en tenant compte :

- du profil de l'enfant/jeune.
- de sa situation, du projet engagé dans le suivi.
- du contexte dans lequel cette analyse a lieu.

Sur la base de cette évaluation et dans un délai raisonnable (30 minutes) :

- avertir le cadre de direction responsable du secteur, respectivement le piquet de direction,
- annoncer « la disparition », l'évaluation effectuée, les mesures à prendre ainsi que les délais dans lesquels elles doivent être actées.

Pour le cadre de direction

Une fois mis au courant :

- entendre l'évaluation des professionnels,
- si nécessaire échanger avec eux à ce propos,
- si nécessaire poser une évaluation différente.

Valider les démarches nécessaires dans des délais raisonnables (contacter l'enfant par téléphone ou sms, contacter les parents/toute autre personne susceptible de le faire afin de le joindre, avertir la gendarmerie cantonale).

Demeurer en contact avec les différents partenaires jusqu'à un retour à la normale (fin de « la disparition »).

En parallèle ou par après (en fonction de la durée de « la disparition ») avertir (ou s'assurer que cela soit fait) l'assistant social ainsi que les parents.

Pour la suite

Les professionnels du terrain et le cadre de direction (éventuellement en collaboration avec l'as ou les parents) reprennent avec l'enfant/jeune et les partenaires l'incident, l'interprètent l'utilisent afin de poursuivre le travail de prise en charge et y intégrer cette expression particulière qu'est la fugue.

Outils transversaux « Processus inter-secteurs »

La richesse principale de Serix ainsi que sa fragilité intrinsèque découlent directement, au-delà de la complexité et de la densité des situations accueillies, de sa pluridisciplinarité.

Celle-ci, venant se faire croiser des professions différentes (objectifs, valeurs, moyens, rythmicité), implique de pouvoir faire dialoguer des ressources qui par nature tendent à se réaliser selon leur logique propre au détriment, mais inconsciemment, de celles des autres corps de métiers.

Cette richesse, invalidante si non pensée ni maîtrisée, nécessite afin de se déployer au mieux un travail continu d'échanges et de collaborations. A ce prix uniquement peuvent se conjuguer les subjectivités professionnelles en vue de produire *une intersubjectivité de nature à pouvoir faire bénéficier l'enfant/jeune ainsi que sa famille de l'entier des compétences institutionnelles.*

Les différents outils employés à cette fin sont les suivants :

Journée institutionnelles

Au nombre de 3 par année, elles permettent de réunir l'ensemble des professionnels que la fondation emploie au travers de ces activités.

Ces espaces permettent de travailler sous différentes formes les dynamiques institutionnelles tout en mettant l'accent sur la possibilité d'informer des nouvelles générales venant, ou pouvant venir, impacter les diverses pratiques métiers.

Colloques inter-secteurs

Cet espace, existant toutes les deux semaines, permet de manière directe de passer entre les différents secteurs des informations sur le quotidien vécu dans les divers lieux de prise en charge.

Cette prise de température en direct, menée par l'un des responsables des secteurs de l'encadrement, vient compléter l'information qui circule constamment via les outils de communications usuels (mails, réseaux, intranet, téléphone).

Groupes « Bien-Être à Serix »

L'expérience « Bien-être » peut être considérée comme une tentative de prendre soin du complexe²¹ Serix dans son ensemble.

L'idée générale qui sous-tend cette intention est de véritablement prendre en considération les ressources humaines qui sont et font l'institution afin que l'accompagnement des situations accueillies puissent s'effectuer de la meilleure des manières²².

Dans sa réalisation il s'agit de promouvoir des espaces de discussion composés de quelques personnes réunissant des professionnels de tous les secteurs et pouvant être issus de différentes strates hiérarchiques.

Les thèmes abordés peuvent être proposés, surgir des préoccupations ou échanges journaliers ou alors s'imposer comme évidents au gré de la vie institutionnelle. Le critère de réalisation tient au simple fait qu'ils puissent mobiliser une attention suffisante pour réunir des professionnel/le/s souhaitant en débattre.

²¹ Complexe : qui comprend plusieurs éléments ayant de nombreux rapports entre eux.

²² « Charité bien ordonnée commence par soi-même ».

Cycliquement, trois fois par année et sur des temps aménagés expressément, un travail de mise en commun entre les différents partenaires s'effectue sous la forme habituelle de la synthèse. Il s'agit effectivement dès lors de prendre ainsi soin du complexe Serix au même titre que cela s'effectue rituellement autour de chaque situation accueillie dans nos murs.

Il est à souligner que le pari, dans la droite ligne du travail effectué en 2016 sous l'égide d'un intervenant externe²³, vise à offrir des lieux d'échanges respectueux et conviviaux entre personnes vivant et faisant vivre l'institution à quelque titre que ce soit.

Dans la même ligne il est utile de se rappeler que la notion de rendement/d'efficacité n'est pas liée à ces groupes de discussion, que le processus de rencontre et de partage sur la base d'un thème reconnu est le but en soi d'une telle démarche.

Ainsi toute proposition pratique pouvant en découler peut être à ce titre considérée comme une heureuse opportunité sans pour autant induire dans la suite du travail commun une logique de production autre que relationnelle.

²³ Frédéric Roth de l'institut « Mieux Vivre Ensemble ».

Outils transversaux « Processus de crise majeure »

Une cellule de crise est activée en cas de situation critique impliquant une mise en danger immédiate ou réalisée de l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes oeuvrant et/ou évoluant dans le périmètre institutionnel. On peut évoquer des situations d'accident, de suicide, d'incendie, etc.

Dans l'immédiat

Les mesures urgentes sont prises en fonction de la situation présente.

Les services d'urgence sont alertés aussi rapidement que possible.

La direction, respectivement le piquet de direction est activé.

Dans un deuxième temps

La direction évalue la situation dans ses impacts immédiats et à court terme.

Elle prend les dispositions nécessaires en collaboration avec les services d'urgence.

Si nécessaire une cellule de crise est convoquée. Elle réunit les personnes responsables de l'institution et/ou en charge de la responsabilité de la situation (membre du comité, directeur, médecin, délégué MSST, etc.) ainsi que des professionnels des services d'urgence (police, médecin, etc.).

Par la suite

Les mesures complémentaires sont pensées au sein de la cellule de crise et mises en œuvre.

Une communication est organisée avec les partenaires extérieures (SPJ, parents, JP, etc.) et transmises aux organes concernés (organes communautaires, presse, etc.).

Mise en place de conditions propres à travailler sur les impacts de la crise (appel à une cellule de débriefing).

Et enfin

Reprise des activités « normales » dans un délai adéquat (propre à rétablir un contexte contenant auprès des enfants/jeunes).

Si nécessaire réorganisation du processus crise (considération des apprentissages nés de la confrontation à la réalité de la crise).

Outils transversaux « Règles institutionnelles »

En tant que lieu de vie collective, l'institution présente toute une série d'opportunités d'apprentissages sociaux. Les enfants/jeunes accueillis connaissent en ce domaine particulier des difficultés avérées à partir desquelles un travail peut/doit s'accomplir.

Pour y parvenir, il est nécessaire de décliner des compétences nombreuses et variées, de faire preuve de souplesse et d'adaptation.

Néanmoins tout cela doit pouvoir se construire dans un champ balisé de manière claire sur ce que sont les attentes sociales minimales à pouvoir considérer et respecter dans le déploiement de son individualité.

Ces règles basiques posent un socle à partir duquel se décline, dans tous les espaces de l'institution, des principes de vie qui varient en fonction des contextes, des âges et des logiques qui peuvent exister.

Règles basiques

Respect de soi



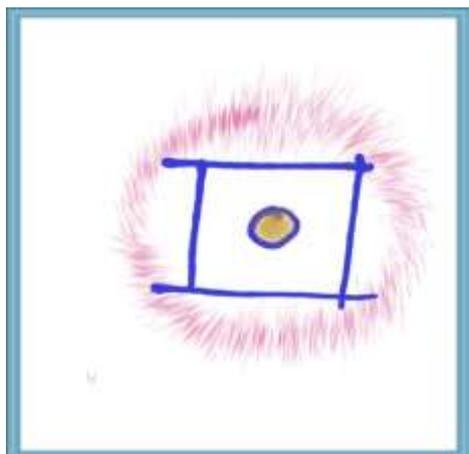
Respect de l'autre



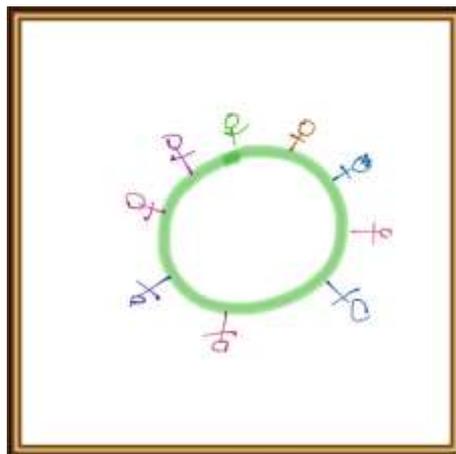
Respect de l'environnement



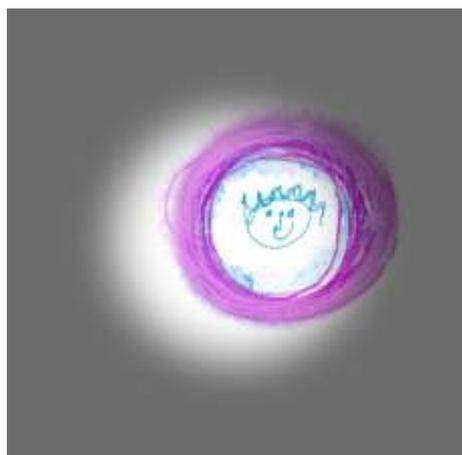
Chacun a droit à une place



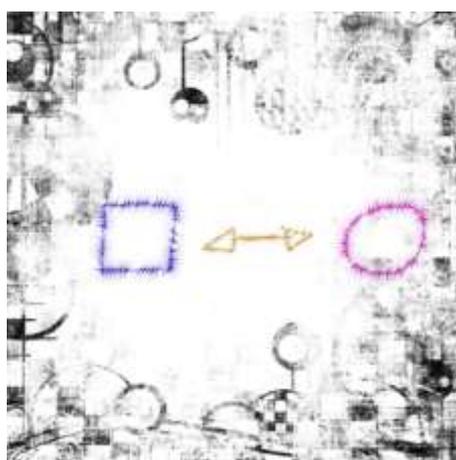
Serix, un lieu pour apprendre à vivre ensemble



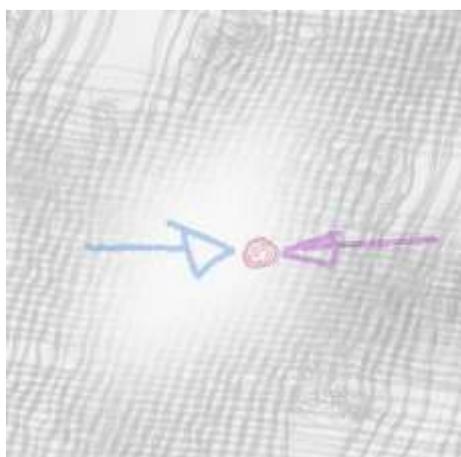
L'intimité est importante !



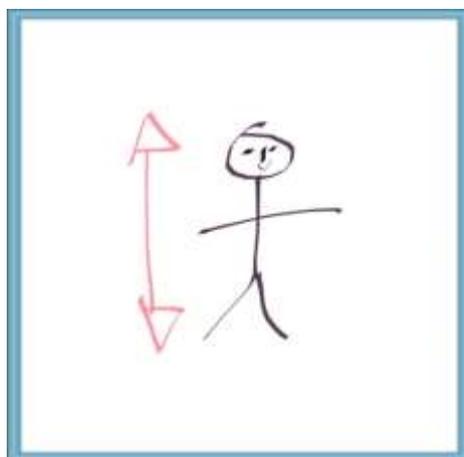
Construire son intimité pour pouvoir ensuite choisir de la partager



Se rencontrer pour parler des problèmes et trouver des solutions



Les adultes fixent les règles



La violence est interdite !



Les drogues sont interdites !



Les contacts physiques sans respect
de l'intimité sont interdits



Concept complémentaire « AbocleAdos »

Le concept « Appart » développé il y a 4 ans par la Fondation de Serix a été efficient dans une certaine mesure. Les jeunes concernés par cet espace socio-éducatif vivaient des trajectoires personnelles passablement différentes des jeunes qui pourraient actuellement bénéficier d'une mesure d'accompagnement/encadrement propre à une population entre 15 et 18 ans.

Il nous a semblé nécessaire de repositionner cette prestation sachant que les enfants/jeunes que nous accueillons tendent pour la plupart et de plus en plus à cumuler des fragilités de toutes sortes.

Ce constat amène à réaliser que leurs besoins, notamment à l'heure du départ de la structure éducative standard telle qu'elle se déploie actuellement, se singularisent de manière importante.

Il ne s'agit nullement de faire un constat d'impuissance à soutenir leur prise d'autonomie mais plutôt de mettre en exergue le fait qu'une réponse par trop formalisée par avance réduit d'autant notre capacité à répondre aux besoins réels qui sont les leur et ce, malgré les moyens qui sont mis à notre disposition par les services financeurs.

Ces réflexions liminaires posées, il nous est apparu opportun de proposer une solution alternative qui tenterait de répondre au casse-tête qu'est la mise en place d'un espace accompagnant et promouvant l'autonomie au sein d'un concept qui puisse correspondre aux vrais besoins de la population.

Après réflexion notre choix s'est donc arrêté sur un modèle semi-souple permettant de d'abord se centrer sur les ressources et besoins du jeune et du contexte avant de s'adapter aux contraintes structurelles (géographiques, administratives et fonctionnelles) qui découlent naturellement de l'univers institutionnel traditionnel.

Proposition / concept général

L'idée générale serait donc de penser cette matrice d'accompagnement des 17/18 ans en partant des besoins/ressources exprimés et identifiés par le jeune lui-même ainsi que par son réseau tant primaire que secondaire (famille et réseau).

Tout cet effort d'expression viserait à permettre d'imaginer, en fonction des ressources à disposition (50% et un budget à la mesure de celui-ci), un cadre d'accompagnement qui réponde véritablement au mieux à la situation présente plutôt que d'inscrire le projet du jeune dans un contexte préétabli (notamment via les contingences structurelles en place).

En clair un inventaire des ressources et des besoins pourrait être établi en concertation avec les partenaires (mais en premier lieu avec le jeune concerné !). Sur la base de ce répertoire un certain nombre de propositions d'interventions pourraient se co-construire et se discuter.

A l'issue de ce travail un contrat visant le partenariat pourrait être établi, stipulant les objectifs, les moyens ainsi que les critères permettant d'évaluer la pertinence de l'ensemble.

Des espaces de discussion, évaluation mais surtout de remédiation seraient à disposer tout au long du processus. Cette manière de faire visant à installer l'ensemble du processus dans un modèle semi-souple permettant de soutenir autant que possible les espaces d'autonomisation tout en assurant également un pilotage véritable (à la fois structurant et innovant) du processus.

Vision

Accompagner de la manière la plus ouverte possible le processus d'autonomisation des jeunes quittant Serix / ou toute autre structure OFJ.

Identité

AbocleAdos

Objectif

Permettre aux jeunes « demandeurs » quittant Serix, vivant en « phase de progression²⁴ », et pour lesquels un réel besoin est identifié, de pouvoir continuer à bénéficier d'un accompagnement spécialisé visant à les soutenir dans leur insertion socio-professionnel de jeune adulte.

Moyens

Proposition de mise à disposition du modèle d'accompagnement en appartement au jeune, à son réseau primaire ainsi qu'à son ASPM (12 mois avant son départ lors de la synthèse).

Evaluation quadripartite et par écrit (jeune et son réseau primaire, les professionnels de Serix, l'ASPM) des besoins ainsi que des ressources identifiés (4 à 6 mois avant le départ).

Co-construction par écrit d'un modèle d'accompagnement et rédaction d'une convention de collaboration liant le jeune, son réseau primaire, les professionnels de Serix, l'AS et éventuellement tout autre partenaire susceptible de participer au projet (4 mois avant le départ).

Aval du projet par l'assistant social et la direction de Serix (au plus tard deux mois avant le départ).

Démarrage du projet dès le départ de Serix.

Evaluation écrite du processus d'autonomisation tous les 3-4 mois avec les personnes concernées par la convention de collaboration (les changements touchant à la convention de collaboration doivent être soumis pour approbation conjointement à la direction de Serix ainsi qu'à l'ASPM).

Fin du projet :

- Atteinte de la majorité
- Atteinte d'un niveau d'autonomie suffisant à l'abandon de toute mesure d'accompagnement
- Perte de sens du projet initial pour quelque raison que ce soit

²⁴ Cette possibilité n'est pas offerte à un jeune retournant vivre à la maison ou bénéficiant d'une structure socio-éducative ou socio-professionnelle.

Posture

L'éducateur AbocleAdos fait partie intégrante de l'institution. Il s'inscrit dans le prolongement et la complémentarité des projets éducatifs des enfants. Il se retrouve régulièrement en position d'accueil, d'écoute, de conseil, de confrontation, etc., comme le prescrit classiquement sa fonction d'éducateur.

L'éducateur apporte en parallèle une attention particulière à la création du lien et aux questions liées au maintien de ce lien sur la durée, car c'est son outil privilégié. Il est conscient que c'est la bonne relation qu'il instaure avec la personne accompagnée qui va permettre à ce dernier de se projeter vers les objectifs visés.

L'éducateur crée un espace qui permet à la personne d'utiliser ses propres réflexions, ses propres conceptions afin d'aller dans sa propre direction. L'éducateur favorise le développement des ressources propres à la personne accompagnée afin que celle-ci augmente ses capacités d'autonomie.

Concept complémentaire « Rupture »

Les placements en internat scolaire peuvent naturellement générer des tensions que les enfants, les jeunes, les adultes, les professionnels peinent parfois à gérer au quotidien. A Serix, la spécificité de l'offre scolaire interne, ainsi que la situation géographique, ajoutent dans certaines situations un sentiment d'isolement ou d'enfermement.

Par ailleurs, la situation familiale fragile ainsi que la mission de protection confiée par le Service de Protection de l'Enfance entraîne certains enfants placés à quitter rarement le cercle de l'institution.

De ce fait, les enfants et les jeunes adultes ont parfois besoin de pouvoir prendre de la distance et sortir de nos murs avec un accompagnement approprié.

Offre

La Fondation de Serix propose des « décrochages éducatifs » individuels, adaptés aux besoins spécifiques de chaque situation. Des moments de « ruptures » sont organisés à l'extérieur de l'institution. Ils peuvent s'étendre de quelques heures à plusieurs jours, selon les besoins.

Objectifs généraux

L'objectif de la rupture est de permettre à l'enfant de souffler, de se faire plaisir en pratiquant une activité valorisante, de prendre du recul, de vivre une expérience de mobilisation personnelle, de lui permettre de réfléchir à sa situation, de penser sa place dans l'institution et de définir les modalités de son retour.

La rupture vise également à diminuer la tension, à prendre de la distance sur la situation personnelle, à analyser les problèmes et élaborer de nouvelles représentations ou de manières d'agir. Elle permet également parfois à l'équipe professionnelle de respirer un peu.

Le séjour de rupture est une alternative temporaire pour des jeunes confrontés à des difficultés personnelles, comportementales, familiales, ou scolaires qui émergent au sein de l'institution. Il permet également de questionner et réamorcer la relation quand les passages à l'acte de l'enfant sont difficilement absorbables par le collectif.

Moyens à disposition

L'éducateur est garant de la sécurité de l'enfant. Il offre un espace favorable à l'échange et à la réflexion approfondie. Il est disponible, présent et attentif aux opportunités relationnelles générées par les activités. Par sa posture, il encourage l'enfant à s'exprimer librement sur sa situation.

Des activités qui sollicitent le mouvement et le corps, dans un environnement proche de la nature sont privilégiées, mais non exclusives. Elles contribuent à diminuer le niveau de stimulations extérieures et favorisent la prise de distance et le regard sur soi.

Les vertus du sport et de l'activité physique pour se défouler, évacuer des tensions, canaliser son énergie, etc, ne sont plus à démontrer. Des activités culturelles, ainsi que des activités qui se déroulent dans un cadre urbain sont également proposées afin de répondre à des objectifs précis.

1. La rupture sanction

Lorsqu'un jeune transgresse une règle importante de la vie en groupe, il est attendu qu'il comprenne le sens de la règle enfreinte et la menace que sa transgression fait peser sur le groupe et la vie en société. L'enfant est amené à prendre la responsabilité de ses actes au travers d'un processus propre à lui permettre de se réengager à respecter les règles du « vivre ensemble ».

Ce cheminement implique des étapes dans lesquelles les enfants doivent être accompagnés. Des discussions, des réflexions, des confrontations sont parfois nécessaires pour aboutir à une prise de conscience, une responsabilisation, une formulation d'excuses, une réparation, etc.

Dans ce processus, la rupture peut être actionnée. Elle permet de ritualiser, de mettre de la distance entre les principaux acteurs concernés. Elle vise en finalité à permettre au jeune de réintégrer le groupe.

E. a proféré des menaces de mort à l'égard de deux enfants du groupe, au moyen de son téléphone portable. Il a compris partiellement les conséquences négatives de son comportement. Un temps de rupture est organisé sans urgence sur une journée. L'éducateur accompagne E. à notre chalet à la montagne (La Combballaz). Ils confectionnent ensemble un repas, échangent, se promènent en forêt et visionnent un film qui sert de support à une discussion sur la nature des relations entre enfants dans un foyer. E. a reconnu qu'il avait été « trop loin » dans ce qu'il considérait être un jeu entre enfants jusqu'ici, à travers leurs téléphones. Il a compris que la situation avait dérapé. Il s'est ensuite excusé auprès des enfants concernés et s'est engagé à ne plus recommencer.

E. a saisi cette occasion pour confier qu'il traversait une période personnelle difficile, qu'il en avait marre d'être placé et qu'il attendait impatiemment de pouvoir rentrer vivre chez sa mère, comme cela était prévu, en sachant que la situation personnelle de cette dernière s'était fortement améliorée. Cette information a été relayée aux éducateurs qui l'ont traitée et utilisée à un autre niveau.

2. Les espaces de respiration

L'objectif des espaces de respiration est de rompre avec les fonctionnements qui s'installent, (qui correspondent parfois à faire « toujours un peu plus de la même chose »), d'anticiper une crise, d'offrir un espace d'expression libre lorsque l'enfant est « sous pression », de partager une activité valorisante et de plaisir, etc.

Ces espaces permettent à l'enfant de s'exprimer, de souffler, d'imaginer des changements et de trouver le courage pour continuer de s'investir dans son projet éducatif.

La situation familiale de M. est particulièrement confuse. Le couple parental alterne les périodes d'entente et de profondes discordes entre eux. Ils manquent de cohérence et ne parviennent pas à offrir de stabilité parentale et éducative qui tienne sur la durée. M. est dé-sécurisé et désorienté. Il produit des symptômes qui fatiguent et usent son entourage ; il est lent, dissipé et particulièrement désorganisé. Il peine à s'occuper de ses affaires et il est sans cesse aspiré par les sollicitations et manifestations des autres enfants.

Lorsque la mesure de rupture a été mise en place, les observations négatives de son comportement étaient unanimes, à l'école, ainsi que sur son groupe éducatif. M. était « sous pression » et s'enfermait dans un fonctionnement qui lui créait partout les mêmes problèmes, et une forme de rejet.

M. a particulièrement bien investi les sorties qui ont été programmées avec lui. Les enseignantes ont rapidement observé qu'après une matinée de rupture organisée sur le temps scolaire, M. était plus efficace l'après-midi et qu'il produisait alors davantage de résultats. M. a d'abord amélioré son comportement avec une enseignante qui l'a encouragé dans ses efforts. Une spirale positive s'est mise en route, grâce à ses progrès, et grâce aux observations et aux contacts étroits tissés entre l'éducateur de rupture et l'école. Progressivement, M. est parvenu à reproduire les progrès observés en classe avec l'ensemble des enseignantes.

M. a bénéficié de 11 sorties de ruptures qui se sont étalées sur plusieurs mois. L'éducateur a relevé les qualités sociales, relationnelles, la participation active et enthousiaste aux activités, l'ouverture au monde et la curiosité affichée par ce pré-adolescent. M. a été en mesure de modifier son regard sur lui-

même, et progressivement, grâce au soutien et aux encouragements des éducateurs de son groupe, de modifier son comportement.

Le regard qui était posé par l'institution sur cet enfant s'est profondément modifié en quelques mois.

3. Occuper des espaces intercalaires

Les institutions sont tenues de se définir et de préciser leur mission. Elles se fixent des objectifs et déterminent la portée leur action. Elles délimitent leur espace d'intervention et l'étendue plus ou moins définie qui entoure celle-ci. Les institutions ne sont pas invitées à dépasser le cadre qui leur est imparti et leurs actions doivent rester conformes à la mission qui leur est confiée.

Nous constatons que les enfants et leurs situations familiales se situent parfois à la frontière de plusieurs cadres institutionnels. Les manifestations de certains enfants, couplées à la complexité des problématiques familiales se placent parfois au-delà de la mission d'une institution spécifique.

La place appropriée pour l'accompagnement de certaines situations est difficile à définir. Les enfants et leurs familles sont confronté alors à des institutions qui déterminent si les problèmes présentés peuvent ou non être contenus chez eux. Le risque, dans certaines situations, tient au fait que l'institution elle-même éjecte ou exclue certains enfants.

Les éducateurs de la mesure rupture peuvent si nécessaire investir ces espaces qui se situent à la limite de notre mission institutionnelle afin de lutter contre l'exclusion. Des solutions transitoires, sur-mesure et créatives peuvent être imaginées en fonction des besoins spécifiques de la situation de chaque jeune.

Lors de situations particulièrement complexes, les éducateurs peuvent investir des espaces, des interstices, des espaces que les institutions ne couvrent pas, qui consistent en des interfaces entre les partenaires en amont du placement, afin de favoriser et permettre l'arrivée d'un enfant dans de bonnes conditions, par exemple. Ceci peut être également être organisé lors de crises aiguës, en cours de placement, ou dans un accompagnement spécifique, à la fin d'un placement.

S. n'a que 8 ans, et il constitue déjà un véritable défi pour l'ensemble des intervenants qui évoluent autour de lui.

Il a été placé à Serix avec son frère aîné. Chacun des enfants s'est mis à produire des difficultés de comportement si importantes qu'elles ont rapidement mis en péril l'intégrité et la sécurité des autres enfants. La relation particulière qui liait les frères amplifiait les manifestations problématiques. La décision de séparer les enfants a été prise, S. a été orienté vers un autre foyer éducatif.

S. était tellement agité que ni le foyer éducatif, ni la nouvelle classe n'étaient en mesure de l'intégrer à temps plein.

L'éducateur de rupture a été sollicité afin d'accompagner un processus d'intégration et afin de faire le lien avec les parents qui accueillaient eux aussi ponctuellement leur fils.

S. semblait être sans limites ; il proférait sans cesse des gros mots, il menaçait et insultait les autres enfants, il explosait à la moindre frustration et à toute contrariété. Il n'affichait aucune volonté visible ou possibilité de changement.

Dix-huit sorties éducatives ont été organisées avec lui, de manière régulière, au rythme de 2x par semaine. Un travail éducatif et comportemental rigoureux a été organisé. Il a produit des résultats qui ont permis à S. de changer son comportement avec les adultes tout d'abord. Il gère désormais mieux les contrariétés. L'accompagnement a permis de préciser des objectifs relationnels avec les autres enfants auxquels S. adhère désormais, ce qui est un changement significatif. De grosses difficultés persistent, mais S. et ses parents sont désormais davantage partenaires du projet éducatif.

Posture

L'éducateur de rupture fait partie intégrante de l'institution. Il s'inscrit dans le prolongement et la complémentarité des projets éducatifs des enfants. En même temps, il est capable de s'en distinguer stratégiquement.

L'éducateur de rupture intervient dans un champ et à un niveau différent des autres intervenants de l'institution. Son rôle est d'ouvrir et d'investir de nouveaux espaces, d'observer et de rendre compte de toute différence qui émerge à l'extérieur de l'institution, ou dans un contexte différent. Il cherche activement à créer de la différence, en s'appuyant sur les ressources de l'enfant, en réinterrogeant ou en re-contextualisant les explications ou les croyances qui qualifient le comportement d'un enfant. L'éducateur de rupture a pour mission d'essayer de nouvelles choses, et de provoquer ainsi un changement, tant pour le jeune que pour l'institution.

L'éducateur s'inscrit dans le prolongement d'un acte éducatif, ou dans une forme de rupture avec celui-ci. Des qualités d'écoute, d'observation, d'évaluation, de disponibilité et d'adaptabilité sont mobilisées. La clarté de l'échange avec les autres intervenants de l'institution est essentielle, elle permet de construire de véritables discours différents de la situation de certains enfants.

La posture de l'éducateur ouvre « un champ des possibles », une nouvelle narration de la situation qui amène parfois les professionnels à envisager ce qui ne pouvait l'être auparavant.

Modalités, organisation, collaboration et fonctionnement interne

Les éducateurs « rupture » dépendent du secteur éducatif et familial de l'institution de Serix. Une demande de rupture peut être adressée par toute personne de l'institution, à travers l'éducatrice ou l'éducateur référent/e, le responsable pédagogique, ou la responsable thérapeutique. Les demandes sont adressées et gérées sous la responsabilité de la Responsable du secteur éducatif.

La rupture n'est pas une mesure d'urgence. Sa mise en place est réfléchie et planifiée. Des objectifs sont fixés préalablement. L'éducateur de rupture rend compte de l'intervention et les effets de celle-ci sont évalués. Le compte-rendu est une part importante de l'intervention.

L'éducateur contribue à la vie institutionnelle, en participant à des colloques, à des synthèses, à des échanges avec les différents professionnels, avec des parents, avec des membres du réseau extérieur, etc.

Constatation

Nous observons un effet indirect de la rupture sur l'accompagnement éducatif de certains enfants. La prise en charge ainsi que les échanges alternatifs proposés aux enfants pendant les temps de rupture favorisent l'émergence de nouvelles compréhensions. Nous constatons que la rupture provoque un impact sur les équipes éducatives. De nouvelles lectures d'une situation sont favorisées, elles permettent un changement de regard sur une situation. Dans ce sens, ce changement de regard peut être à l'origine d'un changement plus important. Ce bénéfice est précieux pour une institution qui reste vigilante à stimuler les lectures créatives et alternatives des situations.

Perspectives

Des collaborations interinstitutionnelles pourront être imaginées et construites, notamment autour de l'utilisation du chalet de la Comballaz.

Concept complémentaire « Intervention de famille »

L'intervenant de famille travaille dans un contexte où les éducateurs et les enseignants gèrent les événements quotidiens nécessitant une certaine réactivité et passablement d'énergie. De son côté, la direction fixe le cadre et les orientations majeures de collaboration avec la famille et le service placeur, notamment selon un principe d'aide contrainte. Ainsi les intervenants de famille ont pour rôle de favoriser une prise de recul en re-contextualisant les événements dans les trajectoires de vie des enfants et de leur famille.

Buts majeurs de la mission

En considérant d'une part les mandats centraux de protection de l'enfant et de réhabilitation des compétences parentales, d'autre part les objectifs plus précis édictés au cas par cas par le service placeur, la mission des intervenants de famille est d'assurer le leadership de l'intervention de famille à l'interne.

Pour ce faire il-elle a pour tâche de :

- Restituer les synthèses aux parents et si possible, l'avoir aussi préparée avec eux afin de pouvoir ramener la parole des parents durant les synthèses.
- Accompagner des parents, pouvant être fragilisés par des événements de vie et dans le plein exercice de leur parentalité, en les aidant à mobiliser leurs ressources pour faire face aux difficultés à l'origine du placement.
- Promouvoir un éclairage systémique au sein de l'institution.

Modalités de collaboration dans le dispositif institutionnel

Cette mission doit se penser dans un esprit de pluridisciplinarité avec les autres secteurs (voir les professionnels externes) et de partenariat avec les membres significatifs de la famille de l'enfant (en premier lieu les parents). Ainsi, les intervenants de famille participent aux colloques cliniques des équipes éducatives. Ils organisent aussi des rencontres avec l'éducateur référent, selon les besoins. Durant ces rencontres les objectifs de travail familial sont définis et organisés. Si besoin, le responsable éducatif et/ou d'autres professionnels (interne ou externe) peuvent être conviés.

Ils ou elles utilisent des moyens tels que :

- Proposition d'apports théoriques pour éclairer les situations cliniques
- Exploitation ou proposition d'espaces au sein de l'institution, de la famille ou du réseau plus élargi, où peuvent être pensés, travaillés, favorisés :
 - le partenariat entre l'institution et la famille,
 - les relations intrafamiliales (notamment parents-enfant),
 - les diverses représentations qui se co-construisent au sujet des personnes concernées par le placement (enfants, familles, institution, voir le service placeur).
- L'analyse de pratique
- La métacommunication
- Le jeu de rôle, sculpture
- Etc.

Dispositif d'interventions familiales

Les intervenants de famille sont également au contact des enfants en participant à des moments sur les groupes éducatifs (repas, goûté, etc.) ou en organisant d'autres moments de rencontre.

Ils vont à la rencontre des familles, en proposant des entretiens de famille ou des contacts téléphoniques. Sitôt les admissions entérinées, ils-elles sont intégré(e)s au processus d'admission. Par la suite, ils-elles organisent au minimum deux entretiens de famille par an.

Pour mener à bien ces entretiens et en fonction des objectifs du travail familial, l'intervenant de famille peut prendre des rôles variables, tels que conseiller, médiateur ou (co-) thérapeute en disposant des outils suivants :

- Le récit médiatisé visant à faire exister les différentes histoires quant au placement,
- L'intervention à domicile,
- Adaptation du setting de l'entretien,
- Co-animation avec l'éducateur référent ou le collègue intervenant de famille,
- Les objets flottants systémiques,
- Les contes,
- Etc.

Concept complémentaire « MITIC »

Technologies numériques du secteur pédagogique

Au sein des classes de Serix, les technologies numériques sous-tendent les apprentissages et la poursuite des objectifs des différentes disciplines du Plan d'Étude Romand (PER). L'idée ici réside donc dans le développement de compétences d'utilisation des outils informatiques afin que les élèves puissent ensuite les mobiliser dans les différentes disciplines scolaires enseignées dans les classes de Serix.

Quant à l'éducation aux médias, elle vise à développer le sens critique des élèves par rapport à ces technologies et aux médias en général.

L'équipe pédagogique travaille ces deux axes conjointement afin que les jeunes puissent en tirer le meilleur parti pour leur avenir et identifier les risques potentiels qu'ils peuvent constituer.

Outil informatique au service des apprentissages

Actuellement, tous les élèves de la Fondation bénéficient d'outils numériques (ordinateurs, iPad) pour poursuivre leurs objectifs scolaires dans les classes. La mise en réseau de ces appareils sur le serveur de la Fondation contribue à améliorer le suivi des apprentissages par l'enseignant et facilite l'accès aux travaux en cours par les élèves.

Mobilisés de façon transversale, le champ d'utilisation de ces outils est illimité. Ils facilitent l'accès à l'information et aux ressources pédagogiques ainsi qu'à leur diffusion. Cette dernière est particulièrement intéressante, car elle permet, dans notre contexte institutionnel, d'ouvrir les classes aux acteurs internes et externes (par exemple: les parents) pour qu'ils puissent se tenir au courant de ce que leur enfant apprend et produit dans ses différents espaces d'apprentissage.

Exemple concret - Création d'un plan de l'exposé sur un schéma heuristique numérique

1. Recherche d'informations (textes et images) en lien avec le sujet traité (outils : moteur de recherche).
2. Analyse de la qualité et pertinence des informations recueillies (réflexion : éducation aux médias).
3. Résumer et paraphraser l'information avec les mots de l'élève. (outils : programme de prédiction « WordQ » de mots, dictionnaire de synonyme « Antidote », remarques écrites de l'enseignant sur le document numérique de l'élève).
4. Corrections de la production écrite (outils: guide de relecture, correcteur orthographique « Antidote »).
5. Mise en page de l'exposé sur un programme de présentation (outils : Keynote / Powerpoint ; réflexion: structurer l'information pour sa bonne compréhension).
6. Enregistrement des textes (outils: Garageband).
7. Synchronisation de l'image et du son (outils : Garageband, Imovie ou Keynote).
8. Présentation orale du travail face à un public grâce à un « beamer », publication sur Internet via le blogue de la classe ou encore impression du travail sur papier.
9. Archivage de la production sur le serveur comme ressource pédagogique.

Programmes et ressources informatiques utilisés en fonction des disciplines :	
Français	Pages, Keynote documents de références dans le serveur, etc
Dactylographie	Taptouche
Mathématiques	Numbers, Geogebra, lconvert, biceps.ch, gomaths.ch, documents de références en ligne, etc
Connaissance du monde	Google Map, Google Earth, documents pédagogiques sur le serveur ou en ligne, etc
Musique	Garageband
Arts-visuels	Gimp (Photoshop), Pages, I Can Animate (film d'animation), etc
Travaux manuels	Sketch up, etc

Réflexion

Dans l'exemple ci-dessus, nous pouvons facilement constater les bénéfices qu'offre le numérique. Trop souvent, un exposé classique est éphémère et sa trace se résume souvent à un panneau oublié au fond d'une classe. La valorisation du travail de l'élève peut, dans cet exemple, prendre plusieurs formes et s'inscrire dans le temps.

Nombreuses sont encore les situations où les outils numériques offrent des avantages pédagogiques pour la réalisation d'une tâche ou activité par rapport au papier traditionnel. Que ce soit, comme exemples parmi d'autres, pour la production de texte, l'enregistrement d'un exposé ou encore la construction d'une figure géométrique. L'élève peut poursuivre ses objectifs d'apprentissage sans risquer d'être déstabilisé par une erreur qui altérerait la qualité du résultat final et ainsi le sentiment de compétence de l'élève. Ces outils permettent plus facilement à l'élève de concevoir l'erreur comme un pas vers la réussite et non pas comme un échec, car elle ne demeure pas indélébile. Un simple retour en arrière et une analyse de l'erreur lui permettront de lui fournir les indications nécessaires pour réitérer l'action escomptée de façon adéquate et terminer la tâche avec succès.

Les exercices d'entraînements numériques fournissent eux aussi une rétroaction directe du milieu didactique au travers d'une réponse impartiale de l'ordinateur ce qui n'est pas négligeable pour des élèves qui ont parfois développé une mauvaise estime personnelle au travers de relations pédagogiques tendues.

Ce tiers numérique permet alors, dans la relation duale, de fournir un travail sans être en proie à leurs difficultés relationnelles.

Technologies d'aide

Les profils d'élèves que nous accueillons sont variés, tout comme les difficultés ou troubles des apprentissages rencontrés dans les classes. Dans ce sens, le secteur pédagogique s'efforce de trouver les réponses les plus adaptées pour chaque situation en tenant compte des besoins de l'élève, ses ressources et difficultés. Chaque mesure est évaluée tout au long du suivi afin qu'elle demeure efficace et pertinente.

En cas de trouble des apprentissages, nous veillons à ce que les moyens adaptatifs numériques dont a bénéficié l'élève dans son parcours à Serix puissent l'accompagner au-delà de nos murs.

Nous restons aussi attentifs à développer l'autonomie de l'élève au travers de la technologie d'aide. Seuls les élèves qui présentent des troubles avérés des apprentissages (par ex: dyslexie) bénéficient des technologies d'aide en permanence.

Programmes et ressources informatiques utilisés pour le soutien pédagogique :	
Production de l'écrit	Prédiction de mots, dictionnaires numériques et correcteurs, numérisation de documents écrits pour améliorer l'accessibilité des documents pédagogiques.
Production de l'oral	Enregistrement audio, rétroaction vocale pour autoévaluation de l'élève.
Compréhension de l'écrit	Lecture vocale, livres numériques avec accessibilité améliorée en fonction des besoins de l'élève, dictionnaire numérique, enregistrement audio et / ou visuel de consignes, etc.
Aide pour le français	Word Q : programme de prédiction de mots, lecture et rétroaction vocale. Antidote : correcteur orthographique personnalisable en fonction du niveau et besoin de chaque élève, dictionnaires et encyclopédies. Aidodys : programme d'amélioration de l'accessibilité des documents écrits pour élèves dyslexiques ou en difficulté en lecture. Ibooks : achat de livres numérisés et adaptés pour les lecteurs dyslexiques.

Internet et l'information

Aujourd'hui, les médias sont omniprésents dans nos vies et il n'est pas toujours aisé de se retrouver dans cette jungle numérique en constante évolution.

Dans le cadre de l'éducation aux médias, les enseignants de la Fondation s'engagent à se tenir au courant des différentes plateformes utilisées par les jeunes afin de les accompagner à développer leur sens critique. Aussi, nous mettons un point d'orgue sur la sécurité d'utilisation du matériel connecté en classe par la surveillance des adultes et le filtre Swisscom effectif sur le champ scolaire et éducatif.

Cette année, nous avons lancé un projet institutionnel en collaboration avec la CellCIPS (cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée) qui aboutira sur l'élaboration d'une charte d'utilisation d'Internet.

Dans un premier temps, ce travail a consisté à identifier les différentes possibilités d'utilisation d'internet et ses réseaux sociaux, puis d'énumérer les bénéfices et les dangers liés à chaque plateforme. Puis, avec le regard des adultes, les élèves proposeront les comportements à adopter afin d'éviter les dangers ou pièges que ces réseaux peuvent constituer.

Ces étapes seront ponctuées d'activités et de conférences par thèmes (par exemple: le harcèlement, la NETiquette, les « fake news », l'addiction, etc.). Finalement, ce travail réflexif prendra la forme d'une charte institutionnelle accessible à tous les âges des élèves que nous accueillons.

ANNEXES

Concept MATAS 1 « AccordAge »

Concept MATAS 2 « Passages »

Concept ASEJ « In'Keora »